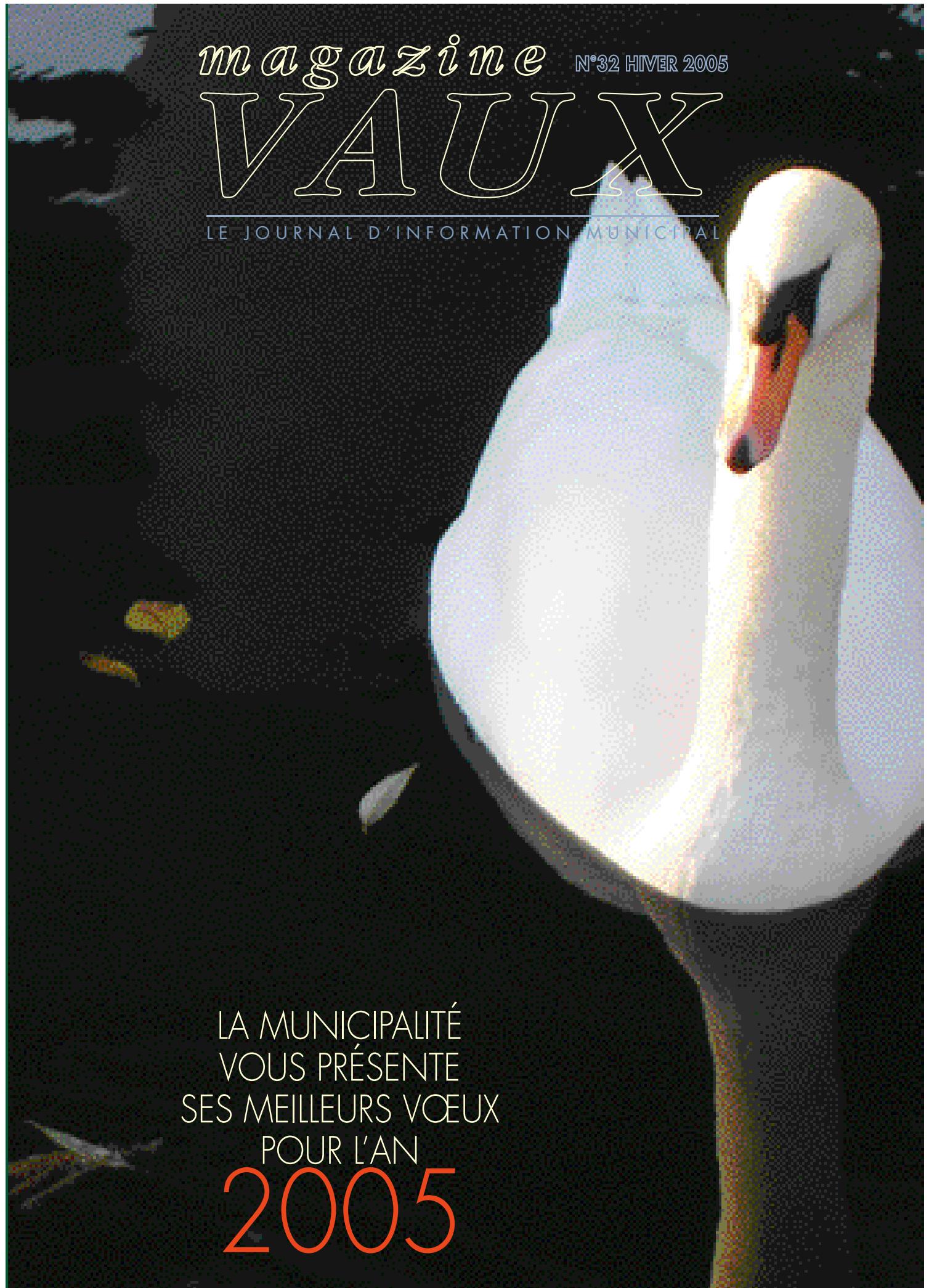


magazine N°32 HIVER 2005

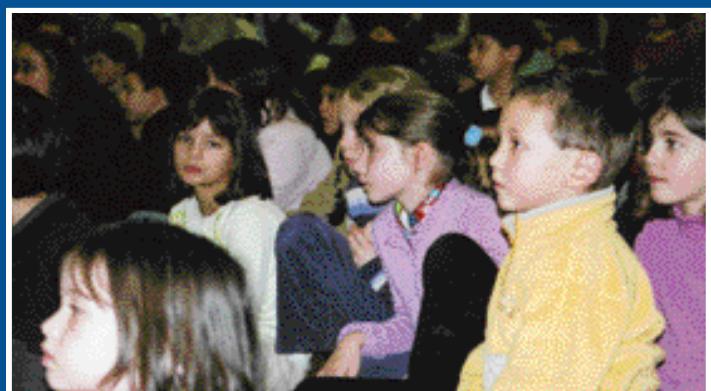
VAUX

LE JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPAL

LA MUNICIPALITÉ
VOUS PRÉSENTE
SES MEILLEURS VOEUX
POUR L'AN
2005



*À Vaux,
les Vœux
du Maire,
le 9 janvier
2005*



1, *L'ANNÉE 2004 VIENT DE SE TERMINER TRAGIQUEMENT. UNE TERRIBLE CATASTROPHE A FRAPPÉ, LE 26 DÉCEMBRE, LES POPULATIONS D'ASIE DU SUD ET LES TOURISTES QUI PASSAIENT LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE DANS CES PAYS. LES IMAGES, QUE NOUS AVONS VUES À LA TÉLÉVISION, NOUS ONT PARTICULIÈREMENT TOUCHÉS ET EN CES CIRCONNANCES PARTICULIÈREMENT DOULOUREUSES, NOS PENSÉES VONT VERS EUX.*

Au-delà de ces événements dramatiques, les fêtes de fin d'année sont toujours des moments particulièrement attendus. Noël est l'occasion pour nous tous de nous retrouver en famille et d'échanger les traditionnels cadeaux qui illuminent les yeux des petits et des grands. L'arrivée du Nouvel An est également annonciateur d'un nouvel optimisme. C'est le mois des attentes, c'est le mois des vœux, c'est le mois de l'espérance.

Ce traditionnel message de vœux est également pour moi l'occasion de vous rappeler les principales réalisations qui ont jalonné l'année 2004, et nos projets pour 2005. L'action

municipale 2004 s'est concentré sur le recalage du projet de construction de la bibliothèque avec le lancement d'un nouvel appel d'offre et la constitution d'un dossier nous permettant d'obtenir des subventions supplémentaires (150 000 euros) à celles déjà obtenues. Les travaux débuteront début janvier 2005.

Après l'obtention d'une subvention du Conseil général de 184 000 euros, nous avons procédé au lancement de l'appel d'offre public relatif aux travaux de mise en sécurité de la RD 190, de réfection de l'éclairage public et des trottoirs. Les travaux débuteront en mars 2005.

De manière plus générale, il a été réalisé des travaux de voirie Sente Quiète, rue des Jeunes Plantes.

Il a été procédé au remplacement de l'éclairage du stade de football, au remplacement du mobilier de deux salles de classes à l'école primaire, et sous l'impulsion du Conseil municipal Enfants, que je félicite, à la mise en secteur piétons du boulevard Loiseleur et d'une partie du chemin des Clos le dimanche.



Le Conseil général a, quant à lui, terminé les travaux de mise en sécurité de la RD 190 (première tranche) allant du carrefour des Champeaux au carrefour de la rue Potrel.

Voilà, sans que la liste soit exhaustive, les principales opérations qui ont été menées à bien en 2004.

Nous avions parlé en 2004 d'intercommunalité, aujourd'hui, je suis heureux de vous annoncer la naissance de la communauté de communes Vexin-Seine qui regroupe les communes Juziers, Mézy, Meulan, Tessancourt, Oinville, Breuil, Jambeville et Vaux. Cet acte fondateur de la coopération intercommunale que je développe dans ce magazine, nous

permettra, j'en suis convaincu, de mener à bien le développement économique et social de nos communes.

Je tiens à remercier l'ensemble des membres du Conseil pour le travail qu'ils réalisent au sein des différentes commissions et qui fait que les projets se réalisent.

Je salue l'engagement du personnel communal qui tous les jours travaillent au bien-être de notre population.

Comme chaque année leur dynamisme est remarquable, comme chaque année ils font vivre notre village, et comme chaque année je tiens à les féliciter du dévouement avec lequel ils animent la vie locale, je veux naturellement parler des associations, de leurs présidents, de leurs équipes et tous les bénévoles que nous ne manquons pas de solliciter de temps en temps, à tous un grand merci.

Bonne année à notre commune, et je forme des vœux pour qu'elle retrouve la sérénité, la tolérance et l'humanité qui l'ont toujours caractérisée.

Bonne année à chacun d'entre vous, à ceux qui vous sont proches, à ceux qui vous sont chers. Que 2005 soit pour vous tous une année de bonheur, de joies et de prospérité. Toute l'équipe municipale et tout le personnel communal se joignent à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux pour 2005.

JULIEN CRESPO, Maire

2005

Sommaire

- Éditorial : les Vœux du Maire 1*
Vaux vue du ciel, poster encarté 2
Le miel de Marc Balas 4
L'intercommunalité Vexin-Seine 7
Les travaux de la rue du Général-de-Gaulle 9
Que deviennent nos déchets ? 10
Brèves du CCAS 12
Voyage en Vénétie 13
Anpe, belle abandonnée...,
Les Bouchons de l'espoir, L'Amicale des donneurs de sang 14
Les spectacles des Anciens Élèves 15
Exposition Avril : Vaux 39/45,
Commémoration du 11 novembre 16
Les 20 ans de l'ADGV 17
Il était une fois l'école des Gaulois à Jules Ferry,
Mosaïques et Petits Cailloux, Passeports Jeunes 18
Musica Vaux 19
Bibliothèque municipale 20
Soirée karaoké-Beaujolais nouveau, Les 3 Dictées 21
Conseil municipal 22
État civil, Calendrier 24

Directeur de la publication :

Julien Crespo

Rédacteur en chef :

Luc-Olivier Baschet

Comité de rédaction :

J.-C. Bréard - B. Chiumenti - J. Harter - F. Leblanc - A. Ludwig - A. Riou - C. Robin

Remerciements à tous ceux qui sont allés de leur plume pour nous tenir informés de la vie vauvoise :

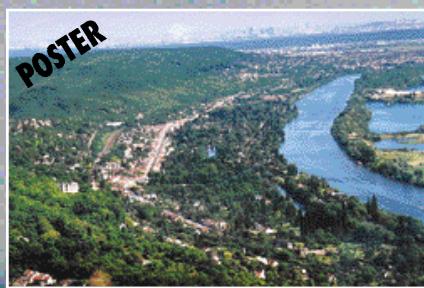
Les Associations, M. Bianco, M. Bignon, O. Bréard, J. Carpier, V. Carton, Th. Chefdeville, J.-P. Colbus, I.-M. Cornet, F. Crespo, D. Duchaussy, F. Flageul, Ph. Fatier, F. Gardin, F. Guerdin, J.-L. Lepinoy, M. Uguen, M.-C. Vandeville.

*Magazine municipal gratuit, réalisé par L.-O. Baschet, imprimé par Graphosprint à 2 300 exemplaires •
Dépôt légal janvier 2005 • Couvertures et vues aériennes : L.-O. Baschet*

VOL AU-DESSUS DE... VAUX



En mai dernier, par un temps exceptionnellement beau, j'ai eu la chance, grâce à des amis vauxois, de découvrir du ciel notre village. Voici quelques vues qui le montrent s'étirant le long de la grande courbe du fleuve et couronné des bois de l'Hautil, encore oasis de verdure. Vous trouverez, encarté dans ce magazine, un poster 40 x 60 de la photo ci-dessous.



LUC-OLIVIER BASCHET



Marc Balas

Propos piquants recueillis par ISABELLE M. CORNET

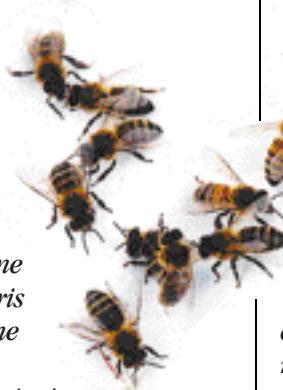
Sur le marché de Vaux, le samedi matin, en compagnie de M. et Mme Silvestre, d'Omar Idlhaj et de Gérard Fuchs, Marc Balas nous tente avec ses pots de miel blond ou brun, ses pains d'épices parfumés.

L'interroger sur l'une de ses passions, l'apiculture, le suivre parmi ses ruches, les abeilles et les arbres en fleurs, c'est entrer dans un monde de sons, de parfums, de couleurs et de goûts subtils et inoubliables.



VAUX MAGAZINE : MARC, COMMENT VOUS EST VENUE CETTE PASSION ?

Marc Balas : C'était au début des années 80, j'avais vingt ans, je connaissais deux apiculteurs professionnels vaugeois, les frères Zeer; ils m'ont emmené avec eux pendant leurs travaux et j'y ai pris goût! Lors d'une inondation, trois ruches se sont retrouvées en danger chez un ami qui ne pouvait pas s'en occuper, je l'ai remplacé avec l'aide des frères Zeer; deux ruches ont pu être sauvées, et leur propriétaire me les a données.



Sur le conseil de mes deux "maîtres", j'ai acheté le matériel de base, j'ai commencé en 1982 une production familiale puis cela a pris un peu d'envergure, j'ai obtenu une patente pour pouvoir écouler mes produits sur les marchés en tant qu'apiculteur amateur; j'ai commencé à Menucourt, je suis maintenant au marché de Vaux, et une fois l'an au marché de Noël de Trier.

MAIS COMMENT AVEZ-VOUS APPRIS L'APICULTURE ?

→ D'abord j'ai regardé les frères Zeer travailler, l'observation sur le terrain m'a beaucoup appris; puis j'ai suivi trois stages très enrichissants près de Cabors. Je m'en souviens encore : c'était ma première transhumance d'abeilles! On charge le camion en pleine nuit pendant que les abeilles dorment, on roule toute la nuit, se reposant une heure ou deux, et avant le lever du jour, on arrive en montagne, à 1000, 1200 mètres, là où pousse la bruyère; j'ai été piqué mais c'était si beau! Lors d'un trajet, les abeilles étaient furieuses car

leurs ruches avaient été fermées; lors du deuxième voyage, on les a laissées ouvertes, mais les abeilles se sont introduites dans notre cabine... Ce fut épique! Ces stages chez des apiculteurs professionnels m'ont beaucoup appris et j'en garde un très bon souvenir.



CETTE ACTIVITÉ DOIT PRÉSENTER BEAUCOUP DE TRAVAIL?

→ Eh oui, c'est pour moi un loisir mais un loisir qui demande des efforts et du temps, même si comme tout amateur je n'ai que dix ruches!

Chaque saison a ses travaux. Au

printemps, on nettoie les ruches, on regarde comment les abeilles ont passé l'hiver; s'il y a du couvain (oeufs des abeilles, photos 5, 6, p. 5); parfois mais rarement il faut nourrir les abeilles avec du sucre ou du miel s'il n'y a pas assez de miel dans la ruche. Je précise ici qu'à la base d'une ruche comme les miennes, il y a dix cadres : cinq portent le couvain, cinq le miel qui nourrit les abeilles; le miel consommable par nous se trouve dans les baisses (photo 1, p.6) contenant d'autres cadres : les abeilles sont entrées dans la ruche chargées de pollen, sont montées dans les baisses où elles ont fabriqué le miel.

C'est aussi au printemps qu'on récolte les essaims, c'est très impressionnant pour l'observateur: l'essaim s'est agrippé à une branche; on dirait un bras énorme de géant, un bras tout noir et bourdonnant... On s'approche doucement, on prévient les abeilles, pour qu'elles ne s'affolent pas, en les enfumant légèrement avec du tuyau séché qui brûle dans l'enfumoir; on place sous l'essaim un grand couffin et, au pied de





1 – Un essaim sur un poirier.

2 & 3 – Récolte de l'essaim.

4 – L'essaim entre dans une ruchette.

5 & 6 – Cadres de couvain.

abeilles sont traitées, d'autres ne le sont pas et peuvent contaminer les ruches saines.

Il faut ensuite marquer la reine mais pour cela il faut commencer par... la trouver! Et ce n'est pas facile parmi des milliers d'abeilles! Chaque année a sa couleur de marquage : on colle une petite pastille comme une tête d'épingle sur la reine une fois trouvée; on procède de la manière suivante : on prend une sorte de grosse seringue grillagée, on place le piston sur la reine qui y grimpe, on pousse délicatement le piston moussu et par le trou on colle la pastille. Ceci est indispensable pour pouvoir ensuite repérer tout de suite la reine, notamment pour éviter l'essaimage en tuant ses larves. Toujours au printemps, on change les cadres pour renouveler le couvain, on

l'arbre, un grand drap, puis, on secoue et détache délicatement l'essaim qui comme une grappe tombe dans le couffin; ensuite on transporte le précieux chargement auprès d'une ruche vide, à l'entrée on étale le drap, on y verse l'essaim et peu à peu, comme un fleuve noir, ou comme une vague, les abeilles entrent dans la ruche! Pour les calmer, un petit coup d'enfumoir. Parfois elles refusent une ruche! Elles se réfugient en essaim sur "leur" arbre et tout est à recommencer! Pour ma part, je récolte mes essaims non loin de mes ruches pour éviter les maladies : mes



opère des transferts de ruches, par exemple on fait passer les abeilles d'une ruchette à une ruche.

A la fin du printemps, vers la fin mai, on fait la première récolte de miel, dit "miel de printemps", parfumé dans notre région au colza, au tilleul, à l'acacia et aux fleurs d'arbres fruitiers. En été, à la fin août, a lieu la deuxième récolte, celle du "miel d'été" aux saveurs de fruits, de fleurs d'été, de lavande quand il y en a. Puis après la récolte il faut nettoyer les ruches et les traiter contre certaines maladies comme la variose.

En automne et en hiver, on nettoie les ruches encore et toujours ! On refait des cadres, on remet en état des ruches "mortes"...

QUELS SONT LES SOUCIS DE L'APICULTEUR ?

→ *Ce sont en particulier les maladies, comme celle que j'ai mentionnée plus haut. Pour les éviter, on fait deux traitements par an, un en février avant récolte, et l'autre en fin d'été après récolte. Un apiculteur, amateur ou professionnel, peut porter plainte au syndicat d'Apiculture contre un autre qui ne traite pas ses ruches et a transmis ainsi des maladies aux ruches environnantes ; le Service vétérinaire veille sur tout cela. Pour ma part, je fais partie d'un groupe-*

1 – A gauche, ruche surmontée d'une hausse contenant les cadres de miel.

2 – Récolte du miel: on désopercule les alvéoles chargées de miel.

3 – Extracteur de miel.

ment d'apiculteurs du Val d'Oise, nous avons des contraintes, des inspections, c'est très surveillé. Une maladie dont on a parlé dans les médias, le gauchon, ne touche pas nos abeilles de Vaux et ses environs car il n'y a pas ici d'immenses fermes utilisant des pesticides. Ces maladies sont un souci pour nous car les médicaments sont ce qui coûte le plus cher.

Il y a aussi les piqûres ! Chaque année je me fais piquer : les abeilles piquent quand elles sont énervées par le temps, par des bruits comme ceux des tondeuses, ou parce qu'elles ne veulent pas qu'on prenne leur miel ! Malgré l'équipement qui nous fait ressembler aux cosmonautes, on peut se faire piquer quand la toile est tendue, elles piquent à travers. Mais il existe des pommades efficaces et le tout, c'est de ne pas être allergique.

ET LES JOIES DE L'APICULTEUR ?

C'est la récolte ! Qui est aussi le travail le plus dur, surtout à cause de la chaleur. Mais c'est le plus agréable surtout lors des bonnes années, on voit enfin le résultat de mois d'efforts. Les cadres sont désoperculés, placés dans un extracteur, puis le miel est versé dans un maturateur où, pendant une semaine, il se décante : les impuretés remontent à la surface. Enfin, le miel est tiré et mis en pots. La dégustation peut commencer !

Un grand merci à Marc Balas de nous avoir permis de marcher parmi les abeilles : se tenir au milieu d'elles, puissantes et minuscules, c'est pouvoir se dire qu'on n'est

pas toujours un intrus dans la nature. Mais pour cela il a fallu un guide expert, quelqu'un qui sait transmettre avec sérénité et conviction sa passion pour ce savoir-faire millénaire ! 



L'intercommunalité Vexin-Seine

par JULIEN CRESPO, Maire

*Lors de la parution du mensuel d'information municipale
numéro 52 de juin/juillet 2004,
j'avais consacré un long article à l'Intercommunalité sur la rive droite de la Seine.*

DEPUIS, les choses ont évolué : le 20 décembre 2004, un arrêté préfectoral portant création de la Communauté de communes "Vexin-Seine" nous parvenait, entérinant les décisions des conseils municipaux des communes de Breuil-en-Vexin (536 ha), Jambville (627 ha), Juziers (3401 ha), Meulan (8470 ha), Mézy (1815 ha), Oinville-sur-Montcint (1135 ha), Tessancourt (928 ha) et de Vaux-sur-Seine (4413 ha). L'ensemble de cette communauté représente 21 325 habitants.

L'arrêté préfectoral du 20 décembre entérinait à la fois le périmètre de la communauté de communes, les compétences déléguées et ses statuts, avec en particulier son mode de représentation. La représentation des communes au sein du Conseil de communauté a été fixée de façon très consensuelle comme suit :

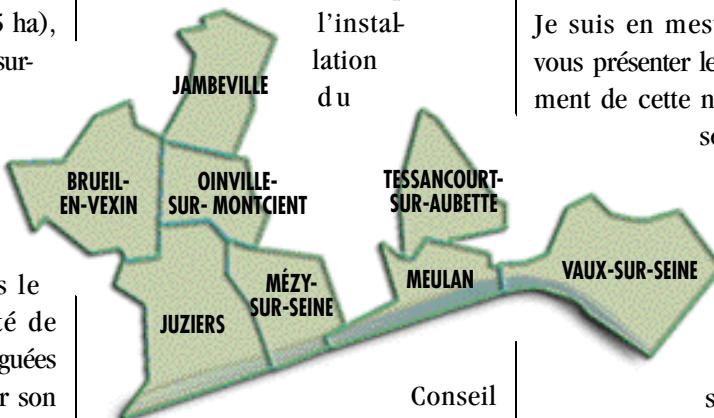
- Pour les communes jusqu'à 1 000 habitants : 2 délégués titulaires;
- Pour les communes de 1001 à 4 000 habitants : 3 délégués titulaires;
- Pour les communes au-delà de 4 000 habitants : 4 délégués titulaires.

Le Conseil de communauté sera donc constitué de 23 délégués titulaires et d'autant de suppléants.

Le Conseil municipal du 10 décembre 2004 élisait les représentants pour notre commune. Madame Corinne Robin, Messieurs Jean-Marie Gross, Michel Knapp-Ziller et Julien Crespo ont été élus délégués titulaires et

Madame Annick Riou, Messieurs Luc-Olivier Baschet, Michel Le Guillevic et Gérard Moneyron ont été élus délégués suppléants.

Le premier Conseil de communauté a eu lieu le 20 décembre à 20 h 30 en mairie de Meulan. Il a été procédé à l'installation du



Conseil de communauté, à l'élection du président et des vice-présidents et à l'adoption du régime fiscal.

- Guy Poirier, maire de Meulan, a été élu Président,
- Bruno Caffin, maire de Breuil-en-Vexin, est nommé Délégué général en charge du développement économique,
- Jean Mallet, maire de Mézy, sera chargé de l'aménagement de l'espace,
- Bruno Marchay, maire de Jambville, sera en charge de l'animation culturelle,
- Julien Crespo sera en charge des finances, des transferts de compétences ainsi que du logement,
- Jean Pierre Thoirain, maire de Oinville-sur-Montcint, sera en charge

des transports,

- Michel Remiot, maire de Juziers, sera en charge de la mutualisation des services aux communes,
- Maurice Reubrecht, maire de Tessancourt, prendra en charge la petite enfance, l'enfance et les services de proximité.

Je suis en mesure maintenant de vous présenter les axes de développement de cette nouvelle structure et son périmètre d'intervention.

Le territoire de la Communauté de communes.

Bien que paraissant territorialement inachevée en raison de l'absence des communes d'Hardricourt, d'Evecquemont, de Gaillon-sur-Montcint et de Montalet-le-Bois qui n'ont pas souhaité, pour diverses raisons, se joindre à nous, le périmètre a été validé par l'État.

Ce périmètre n'est pas un périmètre définitif, les statuts de la Communauté permettent aux communes qui en manifesteraient le désir et en feraient la demande de pouvoir nous rejoindre. Nous sommes également conscients que nous devrons continuer à travailler avec la rive gauche de la Seine et en particulier avec Les Mureaux dans le domaine de l'emploi et des transports.

En matière de délégation de compétences, au-delà des compétences →

(...) obligatoires, l'ensemble des communes se sont mises d'accord sur les délégations indiquées ci-dessous.

→ **COMPÉTENCES OBLIGATOIRES RETENUES :**

- Aménagement de l'espace
 - Réalisation d'un schéma directeur d'aménagement.
 - Acquisition et constitution de réserves foncières.
 - Étude et réalisation de toutes opérations d'intérêt communautaire permettant d'améliorer l'offre de transport public.
- Développement économique
 - Création, gestion, entretien et développement des zones d'activités.
 - Actions de développement économique en direction du secteur Santé, du secteur touristique et du commerce de proximité.

→ **COMPÉTENCES OPTIONNELLES RETENUES :**

- Protection et mise en valeur de l'environnement
 - Préservation des espaces naturels et agricoles.
 - Aménagement, gestion et entretien des rivières, fleuves et bassins versants du territoire.
 - Mise en place d'un service public d'assainissement non collectif.
 - Entretien des espaces verts déclarés d'intérêt communautaire.
 - Collecte et traitement des ordures ménagères.
- Politique du logement et du cadre de vie
 - Etude et réalisation de toutes opérations d'intérêt communautaire visant à faciliter le maintien des populations jeunes sur le territoire.
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire.
 - Réalisation d'un inventaire des équipements sportifs, socioculturels et scolaires du territoire.



© ECOLERIE DE NANTES

Le 20 décembre 2004, le premier Conseil de la communauté de communes Vexin- Seine a élu son président et ses sept vice-présidents.

→ **COMPÉTENCES FACULTATIVES RETENUES :**

- Transport
 - Gestion du transport public de personnes d'intérêt communautaire.
- Services à la population par le développement des services prioritaires que sont :

Les modes de garde de la petite enfance.
Le portage des repas à domicile
L'organisation de centres de vacances pour les enfants et les jeunes.
La gestion et le développement du Relais d'Assistantes Maternelles.
Réalisation et suivi d'un accord cadre portant en particulier sur l'emploi, l'accès aux droits par l'extension au territoire des services de la Maison de la Justice et du Droit.
Mise en place d'un plan d'action visant à améliorer des liaisons rive droite-rive gauche.

→ **AUTRES COMPÉTENCES DÉLÉGUÉES :**

L'étude et la réalisation de toutes opérations d'intérêt communautaire permettant la valorisation du patrimoine naturel et agricole, vernaculaire, architectural et archéologique.
L'étude, la réalisation et la gestion de toutes les questions intéressant la scolarisation des collégiens des communes membres.

Les ressources de la Communauté de communes

Le régime fiscal retenu est celui de la taxe professionnelle unique. Celui-ci consiste à unifier, sur une durée ne

pouvant excéder 12 ans, les taux de taxes professionnelles des communes membres (17,78 % pour Vaux et 8,76 % pour Jamville) afin d'arriver à un taux moyen qui devrait être de 13,90 %.

La taxe professionnelle serait perçue par la Communauté de communes qui la reverserait aux communes, déductions faites des charges transférées. Une taxe additionnelle sur les trois taxes, (habitation, foncier bâti et foncier non bâti) pourrait être mise en place, en fonction des services proposés.

L'Etat nous versera également, comme à tous les groupements intercommunaux, une dotation globale de fonctionnement qui augmentera en fonction des transferts de compétences réalisés, selon un calcul savant et fort compliqué.

Le principe d'une Communauté de communes est d'agir, pour les compétences qui lui ont été transférées, en lieu et place des communes. C'est donc la Communauté de communes qui aura la charge de mettre en œuvre la politique définie par le transfert de compétence ainsi que son déploiement sur le territoire et ce sans alourdir la pression fiscale.

Bien que les ressources actuelles de notre communauté ne soient pas très élevées, nous sommes confiants dans notre capacité à développer de nouveaux axes économiques afin d'offrir plus de services à la population. C'est par ce développement et par la volonté que nous mettrons à le réaliser que nous créerons les conditions nécessaires à notre réussite. ■

Les travaux de la rue du Général-de-Gaulle

PAR DIDIER DUCHAUSSOY, maire adjoint aux Travaux

Cette nouvelle année verra se réaliser deux projets qui modifieront notablement l'aspect de notre grande artère. Il s'agit de la construction de la nouvelle bibliothèque, et de la mise en sécurité et de l'aménagement de la départementale.



Le Conseil général des Yvelines ayant mis en place un programme exceptionnel d'aide aux communes pour la réalisation d'opérations de sécurité routière sur les routes départementales en agglomération, nous avons demandé en février 2003 une subvention pour sécuriser la RD 190. Pour en bénéficier, nous avons dû faire appel à la société Euro Ingénierie, spécialisée dans la réalisation d'études de sécurité préalable et agréée par le Conseil général, qui a donné son accord pour une prise en charge à 100 % du carrefour des Champeaux et de la courbe d'Artois.

Le 13 septembre, sous la maîtrise d'œuvre de la DDE, les travaux ont commencé : modification du terre-plein central au carrefour des Champeaux ; création de deux plateaux surélevés ; mise en place de barrières, potelets et chaînes.

Les prochains travaux

Le 15 mars prochain, débutera le programme de réhabilitation et de mise en valeur de la rue du Général-de-Gaulle, entre la courbe d'Artois et le carrefour du Temple : réfection des trottoirs ;

remplacement des réverbères ; création de nouveaux bacs à fleurs ; réfection de la chaussée ; création de parcs de stationnement.

Afin de redonner un aspect plus rural à notre village, les trottoirs seront en béton désactivé blanc (rue Pigorreau) et chaque entrée de garage sera bordurée en pavés, et les bordures en grès anciens, conservées ou remplacées à l'identique. Nos vieux réverbères de style "autoroutes" seront remplacés (voir devant l'espace Marcelle-Cuche) et disposés en quinconce pour casser l'uniformité. Les bacs à fleurs seront changés. Un effort sera fait pour paysager le plus possible la totalité de la rue.

Des parcs de stationnement seront créés en mai et juin 2005 : l'un situé devant le parking de l'Ancienne-Mairie entre la rue du Général-de-Gaulle et le boulevard Loiseleur. Il sera paysagé et éclairé et un emplacement pour le marché sera réservé. L'autre face à la supérette, entre la rue du Général-de-Gaulle et le chemin des Clos. Des aménagements améliorant la sécurité seront créés : carrefour de la Gare, un rond-point franchissable ; carrefour du Temple, un plateau surélevé et une diminution de la surface des trottoirs pour améliorer la visibilité ; la bande de roulement refaite et les plaques d'égout changées pour diminuer la nuisance sonore. La nouvelle signalétique sera plus conforme à l'esprit de Vaux.

A la suite de l'appel d'offres lancé le 15 octobre dernier, deux entreprises ont été

retenues : Jean Lefèvre pour les trottoirs et la voirie ; l'entreprise Tacquet pour l'éclairage et les réverbères.

Les travaux de voirie et de trottoirs commenceront le 15 mars 2005 et se termineront par la mise en place des réverbères vers le 30 juillet.

Pour l'ensemble de ces travaux la commune a bénéficié de diverses subventions : département des Yvelines, 184 000 € ; région Ile-de-France, 367 000 € ; État, 83 130 €.

Soit un montant global de 634 130 €.

Lors de la préparation de l'appel d'offres notre maître-d'œuvre avait estimé le coût total des travaux à 1 204 500 € et nous avons pu, après négociation avec les entreprises retenues ramener ce chiffre à 902 997 € duquel il faudra déduire une partie de la TVA récupérable plus tard.

La bibliothèque

Les travaux de fondations et VRD commenceront dans la première quinzaine de janvier 2005. Un premier appel d'offre, en 2002, n'avait pu être retenu. Le 30 avril 2004, une nouvelle procédure était relancée et l'ensemble des pièces du marché, revues. Le 18 mai, l'appel d'offres était lancé et trente-quatre entreprises présentaient leur candidature. Le 22 septembre, elles étaient invitées à présenter leurs offres au plus tard le 18 octobre. Le 8 décembre, la commission d'Appel d'offres statuait et retenait les entreprises. Le 10, les entreprises étaient choisies et prévenues.

Coût total des travaux et honoraires : 1 111 900 €.

Subventions : Conseil général, 196 795 € ; Ile-de-France, 190 448 € ; État, 301 299 €. Autofinancement, 423 358 €.

TVA récupérable, 217 932 €.

L'année 2005 verra de grands changements dans notre commune. Nous nous emploierons à minimiser la gêne créée en obligeant nos entreprises à respecter les délais. ■

Que deviennent nos déchets ?

par CORINNE ROBIN & PHILIPPE FORTIER, conseillers municipaux



Le 27 novembre dernier, une délégation du Conseil municipal s'est rendue à l'unité de tri du Cyrène à Triel-sur-Seine. Cette usine est gérée par la société Generix-Onyx. Nous avons été accueillis par M. Challe, directeur du site, qui a bien voulu répondre à une multitude de questions tout au long de notre visite.

DEPUIS le mois de septembre 2004, un nouveau centre de tri des "déchets propres et secs", emballages ménagers et magazines, remplit pleinement ses capacités. Plus moderne, il remplace celui de septembre 1995. Cette nouvelle chaîne de tri peut accueillir jusqu'à 12 000 tonnes d'emballage ménager par an. Cette collecte est effectuée par la société Onyx, dont le nom est écrit sur les bennes qui ramassent nos ordures.

Pour information en 2003, 235 tonnes de déchets propres et secs ont été ramassées à Vaux.

Le tri



Pour ce tri sélectif, deux bâtiments sont nécessaires.

L'un de 1 875 m² est affecté au déchargement, au stockage des emballages ménagers et au pré-tri des encombrants (1).

L'autre bâtiment de 2 265 m² abrite les locaux sociaux et administratifs et la nouvelle chaîne de tri mêlée de tapis roulants (2), qui demande une



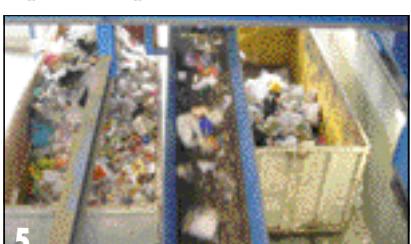
manutention de treize postes de tri, répartis pour : les bouteilles plastiques, les boîtes métalliques, les tétra packs, les cartons, les papiers, les journaux et les magazines. Un aimant appelé "overband" sépare les métaux ferreux des autres, acier ou aluminium. En ce qui concerne les



cartons, la séparation des corps creux et des corps plats s'effectue à l'aide de cribles à étoile ou balistique (3), les équipements, le conditionne-



ment du stockage des matières triées sont mises en balles de 250 à 400 kg (4) en attente d'évacuation par les repreneurs pour une nouvelle trans-



formation. Quant aux refus, ils sont recyclés sous forme de "gros de magasins" ou bennes d'évacuation vers des filières de recyclage (5). Par ailleurs, Azalys incinère tous les films plastiques et les sacs poubelles, car ils ne possèdent pas suffisamment de résine pour faire partie des matières recyclables.

Le tri en Ile-de-France

- 82 500 tonnes d'acier, soit huit tours Eiffel,
- 4 000 tonnes d'aluminium, soit quarante-neuf Airbus,
- 47 000 tonnes papier carton, soit six fois l'ensemble des livres de la Bibliothèque nationale de France,
- 20 000 tonnes de bouteilles plastique. Une bouteille sur trois est recyclée en PVC ou en polaire. Savez-vous qu'il faut vingt-sept bouteilles plastique pour réaliser un polaire ?
- 198 000 tonnes de bouteilles et verre. Une bouteille sur deux est recyclée.



6

Le verre stocké à l'extérieur représente 172 tonnes pour l'année 2003 collectées à Vaux avec les Sociétés Onyx et Scher pour les apports volontaires. Pour les communes membres, 2 295 tonnes ont été collectées en 2003 (6).

Le compostage

L'unité de traitement Cyrène a été construite par la Sobeia. C'est un centre de compostage qui a vu le jour en avril 1991, il est également géré par la société Generis-Onyx.

Le procédé de compostage est un peu différent, il ne s'effectue qu'avec des ordures ménagères et déchets verts, soit, en 2003, 1 481 tonnes pour la



7

seule ville de Vaux, et 25 346 tonnes pour l'ensemble des communes membres. Après pesage, les camions vident

leur chargement dans une fosse de réception, il est ensuite repris au grappin (7) soit une tonne à chaque prise, et acheminé vers un cylindre



8

long de 42 mètres appelé BRS (Bio Réacteur Sobeia) contenant 350 tonnes de déchets (8 au second plan). Durant trois jours, les ordures lacérées vont se transformer en pré-compost grâce à de l'eau, à des bactéries, à une fermentation accélérée et à la rotation du

BRS. Cette matière organique décomposée en particules est déposée sur une aire de maturation où la fermentation peut se poursuivre à l'air libre,



stockée sous forme d'andain (9) avant évacuation .

Ce compost est utilisé en tant qu'amendement organique, répandu sur les terres agricoles du Vexin, permettant un arrosage modéré des cultures. La fraction des déchets qui ne peut faire l'objet d'une valorisation matière fait partie des indésirables représentant 48 % du tonnage entrant, ils sont dirigés vers un bâtiment d'affinage et orientés vers l'unité d'incinération (Azalys), afin de chauffer des immeubles collectifs, dans le cadre d'une valorisation énergétique.

La fraction résiduelle des ordures ménagères n'a pas diminué en Ile-de-France, représentant en 2000, par an et par habitant 398 kg, soit 4 374 220 tonnes, 82,7 % de la fraction totale des ordures ménagères.

Les encombrants

Les encombrants plus communément appelés "monstres" sont triés pour y récupérer les bois et l'acier qui seront recyclés ou transportés vers un Cet (Centre d'enfouissement technique) ou décharge de classe 2. 384 tonnes ont ainsi été ramassées sur nos trottoirs vaugeois en 2003 et 5062 tonnes pour toutes les



10

communes concernées. (10).

A ces différents tonnages de tri sélectif traités par le Sivatru, il faut ajouter aussi les tonnages du Comité de Communes de Mantes et prochainement ceux des communes du Sidru, ceci afin de rentabiliser la nouvelle usine.

En 2000, le tonnage des encombrants collectés en porte à porte représentait, par habitant en Ile-de-France, 33 kg.

ERRATUM. Dans *Vaux Nouvelles* de novembre-décembre 2004, il fallait lire pour les dépôts d'encombrants par les particuliers, que les premiers 500 kg étaient gratuits (par mois et par famille), et qu'au-delà une redevance de 9,614 euros pour les 100 kg suivants serait demandé.

Les déchets spéciaux

Les déchets ménagers spéciaux, ou DMS (produits toxiques piles, batteries, peintures, solvants, mercure, acide, radios, etc...), très dangereux pour l'homme et son environnement, sont collectés le samedi matin à des dates précises, place de la Gare (voir le calendrier de ramassages des déchets).

Cette visite va nous permettre de sensibiliser nos jeunes à ce respect de l'environnement, pour que les générations futures soient capables de maîtriser et d'améliorer le recyclage de tous nos déchets. Aussi, nous avons l'intention de nous mobiliser afin de leur faire connaître cette usine qui les motivera certainement, puisqu'elle devrait leur faire prendre conscience des responsabilités face au respect de l'environnement pour une meilleure qualité de vie.

Sivatru : le syndicat intercommunal pour la valorisation et le traitement des résidus urbains regroupe dix communes membres pour 75 000 habitants.

Brèves du CCAS

Brocantes

Cette année, les bénéfices des brocantes du 1^{er} mai et du 10 octobre 2004 iront au Secours populaire, dans le cadre de l'opération Urgence Caraïbes, et à SOS Village enfants. Merci à la société Terverte d'avoir mis ses compétences à la réalisation de ces manifestations, et aux nombreux acheteurs. À l'année prochaine.

Séjours enfants

Le CCAS de la mairie de Vaux offre la possibilité aux enfants vaugeois de partir en vacances, par l'intermédiaire de l'organisme Vacances pour tous.

Le CCAS prenait 60 % du prix total du séjour pour les familles dont le quotient familial était inférieur à 6 860 € (45 000 F).

Cette année, pour les vacances d'été, huit enfants de 9 à 14 ans sont partis à Gourette (au pays des ours), Pyrénées atlantiques, et à Meschers, Charente maritime.

Conseillère conjugale et familiale

C'est une écoute et un accompagnement en toute confidentialité dans le cadre du secret professionnel. Il se déroule sous forme d'entretien. C'est aussi une information sur la contraception, les maladies sexuellement transmissibles, la parentalité, les séparations, les difficultés de communication, les maltraitances. Le CCF est destiné aussi bien aux personnes seules qu'aux couples ou aux familles.

Chaque consultant est respecté dans son identité, sa différence, sa culture, son questionnement et son projet personnel. Le Conseil est un temps pour aider à clarifier sa vie relationnelle et affective.

Mme Lerouge, conseillère conjugale et familiale, reçoit sur rendez-vous. Ce service gratuit est mis en place par le CCAS de la mairie de Vaux.

Il s'adresse aux personnes de la commune rencontrant des difficultés dans leur vie personnelle et professionnelle et ayant besoin d'un soutien ou d'un temps de sensibilisation et de travail sur des sujets concernant par exemple la vie relationnelle.

Si vous êtes intéressé(e)s, faites parvenir par courrier vos attentes, vos questionnements et vos suggestions. Déposez ce courrier dans la boîte aux lettres de l'espace Marcelle-Cuche à l'attention de Christine Lerouge. N'oubliez pas de laisser vos coordonnées, elle vous recontactera.

Orangerie

En novembre dernier, Isabelle Roux, l'animatrice de l'Orangerie, a proposé aux adolescents la projection du film de Gabriel Gonnet, *État de violence*, pour les sensibiliser sur ce sujet. Le débat qui suivit fut mené par Christine Lerouge, conseillère familiale. La douzaine de participants ont apprécié cette initiative et pu exposer ouvertement leurs points de vue. Isabelle Roux organisera cette année des rendez-vous sur différents thèmes dont le programme sera communiqué aux jeunes.

Colis des Anciens

Cette année, cinquante colis individuels et vingt colis pour un couple ont été distribués :

une boîte de bloc de foie gras de canard Duc de Castel ; une verrine de terrine de caille aux raisins Duc de Castel ; un bocal de coq au vin de Bergerac et pommes vapeurs ; une bouteille des côtes du Marmandais rouge AOC ; un bocal de pêches au

sirop de coquelicots ; un pot de compote de cerises et de pommes au kirsch ; un sachet de palets aux raisins ; un sachet dentelle or de délices de Noël au chocolat praliné.

Goûter des Anciens



Mme Choszenski fut chaleureusement remercier ce 9 décembre pour son engagement bénévole depuis quinze ans. Une



médaille de la Ville lui a été remise lors des Vœux du maire.

Portage des repas à domicile

Le CCAS a mis en place un service de portage de repas à domicile, au bénéfice des personnes âgées, de personnes malades, à mobilité réduite temporaire, ou en convalescence.

Les repas sont réalisés par la Cuisine centrale RGC. Des menus normaux, diabétiques, sans sel sont proposés. Les repas du midi et du soir sont livrés en une seule fois par un agent communal, le matin à partir de 8 h 30, du lundi au vendredi.

Les repas du samedi et du dimanche sont distribués le vendredi matin avec ceux du vendredi. Pas d'obligation de prendre un repas tous les jours.

Le premier repas est facturé 5,70 € le second repas de la journée est

Le service social de la mairie se tient à votre disposition pour tous renseignements au 01 30 99 91 55

VOYAGE DES ANCIENS

Le pont des Soupirs, les souffleurs de verre, le tombeau de Dante, c'est Venise, Murano, Ravenne. C'est l'Italie qui était au programme pour le voyage proposé comme chaque



année par le CCAS. Venise : le vaporetto qui vous emmène à Murano, découvrir le travail de pièce unique de cristal des souffleurs de verre, musarder le long du canal, passer le pont de l'Académie, le pont des Soupirs, longer le palais des Doges, admirer les mosaïques de la basilique, le campanile, nourrir les pigeons de la place St-Marc, retrouver le calme de l'hôtel, flâner, rêver en regardant les kilomètres de plages et contempler le soleil se glisser lentement dans la mer dans un festival

d'orange, de jaune, de violet et de rouge. Et aussi, la découverte du monde byzantin, les ensembles extraordinaires de baptistères, le tombeau du père de la littérature et de la langue italienne : Dante à Ravenne, ancienne capitale de l'empire romain occidental. La promenade

dans Remini après l'excursion en bateau. La visite du monastère des Franciscains, sur la route de Venichio où saint Francois d'Assise aurait, il y a 700 ans environ, planté un cyprès (cet arbre est étayé). Se reposer faisait aussi partie du programme, farniente et culture !

Et pourquoi ne pas partir à votre tour ?

Le Portugal, les Canaries ou la Tunisie sont les destinations proposées, pour septembre 2005, aux vingt-cinq participants du séjour 2004.

facturé 3,68 €. Une facture mensuelle vous est adressée dans le mois suivant.

Canicule 2004

Dans le cadre du plan canicule 2004, et pour répondre au plan de veille sanitaire, le CCAS avait adressé un questionnaire aux Vauxois âgés de 65 ans et plus, afin de recenser les personnes seules et isolées. Si vous n'aviez pas répondu, vous pouvez encore vous faire connaître auprès du secrétariat du CCAS de la Mairie.

Téléassistance

Création d'un service de téléassistance destiné aux personnes âgées à partir de 60 ans qui souhaitent continuer à vivre chez elle dans des conditions de sécurité. Une gestion des demandes et de leurs suivis sera effectuée par le service administratif du CCAS.

Frais d'écoute gratuits pris en charge par le Conseil général.

Frais de location et maintenance de l'appareil : 7,39 €.

Installation par GTS chez l'abonné : 27,84 €.

Le Pact Arim

- **POUR TOUS ADMINISTRÉS** : propriétaires et locataires de la commune, retraités ou personnes en activité, pouvant bénéficier des aides mobili-sables pour les personnes à faibles revenus.

- **POUR L'AMÉLIORATION ET L'ADAPTA-TION DE VOTRE LOGEMENT** par des aménagements et des équipements adaptés pour un plus grand confort, pour permettre une meilleure acces-sibilité.

- **AFIN DE DEMEURER AUTONOME** dans votre cadre de vie, bien vieillir chez soi pour y vivre sa retraite, afin de réaliser des travaux de réhabilitation et de sortie d'insalubrité.

- **UN DIAGNOSTIC ADAPTÉ** à votre habitat et à votre situation.

- **DES PROPOSITIONS FINANCIÈRES** pour la réalisation des travaux.

Renseignements en Mairie :

au CCAS (01 30 99 91 55),

au service Urbanisme (01 30 99 91 57),

aujourd'hui au Pact Arim (01 39 07 78 51).

La Cnav

La Caisse nationale d'assurance vieillesse envoie chaque année aux retraités un courrier indiquant le montant de la retraite SS à déclarer aux impôts. Ce courrier est adressé pendant la période de déclaration fiscale, soit de la fin janvier à la mi-mars 2005. Les personnes qui ne l'auraient pas reçu à l'issue de cette période et celles qui veulent en savoir plus sur le montant à déclarer aux impôts pourront appeler le 08 21 22 24 26 (0,12 € la minute), numéro national mis à leur disposition du 1^{er} février à la fin mars 2005 uniquement.

Du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h, un conseiller répondra au retraité après lui avoir demandé son numéro de Sécurité sociale.

En dehors de ces jours et de ces horaires, un serveur vocal prendra le relais (7 jours sur 7, 24 h sur 24).

Anpe, belle abandonnée...

PAR JOSÉ HARTER, maire adjoint à l'Emploi, au Commerce et aux Associations

Un souffle de palme sur le vent de l'emploi plutôt calme ces derniers mois, même si les 35 heures ont encore fait les échos de la presse.

ETTE ACTUALITÉ ne doit pas nous faire oublier que, plus proche de nous, l'Anpe de Meulan a déménagé ses locaux vers les Mureaux depuis le 8 novembre dernier pour devenir un grand jardin sauvage rempli de frissons sous le nom d'ALE (Agence Locale pour l'Emploi, adresse et horaires ci-dessous). C'est l'après-midi, encore en automne, la chaleur se calme, l'été est passé, l'éloignement du soleil et de l'Anpe complique l'accès à l'emploi et pénalise les plus démunis, les anciens Rmistes, les chercheurs professionnels, laissant quelques 5 000 habitants aux portes de la vie active s'ils ne peuvent se rendre rive gauche par leurs propres moyens. A cet effet, une annexe sera ouverte à Meulan un jour, et si ce n'est pas sûr, c'est quand même peut-

être, l'espoir laissant l'emploi en point de mire.

Plus près de nous, notre souci reste de contenir le chômage sur notre commune ; le fonctionnement du bureau Emploi Services reste à l'affût des nouveaux inscrits pour porter aide et assistance.

Le bilan 2004 du bureau reste satisfaisant : 11 CDI, 16 CDD, et 17 missions intérimaires. N'oublions pas les 65 entretiens soutenus par madame Di Monda au cours du mois de septembre et les quelques 148 offres d'emplois traitées ce même mois. Madame Di Monda a du tonus...

Le bureau Emploi Services en profite pour remercier les Vauxois qui lui ont fait confiance pour les recherches d'employés à domicile et qui, par son intermédiaire, ont trouvé, permettant

l'attribution de 14 emplois rémunérés en chèques Emploi Service.

Rappelons que d'autres services et aides, en collaboration avec le CCAS, sont accessibles sur constitution d'un dossier présenté par le bureau Emplois Service (assistance aux stages de formation, aide aux transports en commun, assistance d'une conseillère familiale). ■

ANPE de Meulan aujourd'hui l'ALE des Mureaux (Agence Locale pour l'Emploi) :

74, boulevard Victor Hugo,
78130 Les Mureaux.

Emploi Services : 87 avenue du général de Gaulle, 78740 Vaux-sur-Seine. Tél-Fax : 01 34 92 96 79.
Bureau ouvert les lundis et mardis de 9 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 15 h 30.
Le jeudi sur rendez-vous.

Les bouchons de l'espoir

L'association Handisport et Thierry Chefdeville vous souhaitent une bonne année et surtout une bonne santé ainsi qu'à vos proches.

Pour l'année 2004, nous avons collecté 2 201 kg de bouchons plastiques durs (858 kg avaient été collectés l'année précédente).

Nous avons le camion et recherchons un chauffeur bénévole (permis VL) pour ramasser les collectes de bouchons dans la région. Si vous souhaitez nous aider, prenez contact avec Thierry Chefdeville au 06 86 28 16 93 ou Michel Perrin au 01 30 81 01 69.



M. le Maire, nommé Chancelier de la Bouchonnade par Th. Chefdeville, pour l'excellente collecte 2004.

Amicale des donneurs de sang

DIMANCHE 13 FÉVRIER DE 10 H À 12 H,
ESPACE MARCELLE-CUCHE.

Assemblée générale avec remise de diplômes.



SAMEDI 26 FÉVRIER,
DE 16 H 30 À 20 H,
ESPACE MARCELLE-CUCHE.
Collecte de sang

Les spectacles des Anciens Elèves

PAR JOËL CARPIER, président de l'Association des Anciens Élèves des écoles de Vaux-sur-Seine

Une soirée de bonheur avec Stone et Charden

Pour notre VII^{me} Gala, nous proposons un retour aux années 70 avec le duo Stone et Charden (25 millions de disques vendus, des tubes restés dans la mémoire collective). Le public d'environ deux cents personnes a pris un vrai plaisir pendant plus d'une heure à reprendre en cœur : *L'Avventura, Made in Normandie, Le Prix des allumettes...*

Voilà vraiment le type de spectacle comme nous les aimons : des artistes qui ne sont pas prise de tête, qui font le spectacle jusque dans la salle, chantant sur les genoux des spectateurs. Ah, ce Eric Charden, un vrai boute-en-train ! Avec Stone, ils forment un duo sympa, très proches et très respectueux du public, avec beaucoup d'humour et d'autodérision. Pour le public, comme pour notre association, ce spectacle restera une des meilleures soirées depuis 1998.

Le groupe Service Public a lui aussi surpris le public par la qualité de sa prestation. Il a eu droit à une belle ovation avec une mention pour Ghislaine et sa voix cristalline.

Merci aux annonceurs vauxois pour leur soutien. Merci également aux groupes fidèles des Pieds de Vaux et à nos voisins de Courdimanche venus en nombre.

Le silence de la presse

Comme pour Isabelle Aubret en mars 2003, la presse régionale (*Parisien Yvelines* et *Courrier de Mantes*) n'a pas annoncé notre spectacle, préférant



Stone et Charden (en haut), lors du VII^{me} Gala des Anciens Élèves de Vaux et (au-dessous) avec le groupe Service Public.

à favoriser l'annonce de gros spectacles gagnés d'avance sur Poissy-Conflans plutôt que ceux organisés par les bénévoles de plus petites communes ?

N'y a t-il que le pont de l'île et l'école Marie-Curie occupée qui intéressent la presse ?

Le Printemps des Poètes avec Joël Favreau

Le samedi 12 mars 2005 c'est une soirée dédiée à Georges Brassens que nous proposons dans le cadre du Printemps des Poètes. Joël Favreau

avec un musicien fera revivre les textes de celui qu'il a accompagné pendant les dernières années. Un spectacle qui tourne depuis 2001 et qui remporte un grand succès. Avant de partir pour l'Amérique latine, Joël Favreau pose sa guitare et les textes de tonton Georges à l'espace Marcelle-Cuche.

Prix d'entrée : 20 €.

Réservations au 01 34 74 24 17.

Marraine de notre association, l'ancienne élève Danièle Evenou se produit actuellement à Paris au ➔

(...) théâtre des Mathurins dans une pièce écrite par son fils Frédéric : Et en plus, c'est vrai ! Nous conseillons aux Vauxois d'aller la voir sur scène. C'est un pur moment de bonheur et d'humour. Tél : 01 42 65 90 00.

Et l'association dans tout ça ?

Nous nous développons tout doucement. Le forum de septembre nous a permis de faire de nouvelles adhésions. La moyenne d'âge s'est rajeunie, beaucoup de couples d'anciens élèves sont adhérents.

L'association a modifié ses statuts et s'est ouverte aux sympathisants qui peuvent dorénavant devenir membre de l'association.

Beaucoup de nos adhérents (plus de 70 %) habitent la commune.

L'assemblée générale qui se réunit le samedi 26 février devrait confirmer l'orientation de l'association vers l'organisation de spectacles de variétés avec : en décembre la chanson d'ambiance festive, populaire, souvent prise parmi les artistes des années nostalges.

Eh oui, nous sommes plus proches des Années Tubes que de la Star AC ! Encore qu'en juin 2003 Michaël Jones est venu à Vaux dans une incroyable indifférence générale... ! C'est vrai qu'il n'était que le guitariste de Jean Jacques Goldmann et pas encore un des professeurs à la Star Ac.

En mars, le printemps des Poètes reste une tradition avec des choix d'artistes comme Yves Duteil...

Mais pour tout cela il nous faut :

- des adhérents pour renforcer l'association et aider à l'organisation des spectacles,
- un public toujours plus nombreux,
- un soutien renforcé de la municipalité notamment au travers de la subvention annuelle. ■

VAUX 39/45

“LES VAUXOIS PARLENT AUX VAUXOIS”

Cette phrase sera le fil conducteur de l'animation qui aura lieu du 1^{er} au 8 mai prochain pour commémorer la fin de la dernière guerre : huit jours d'animation à l'espace Marcelle-Cuche et dans le parc de la Martinière, avec exposition de documents de l'époque, le tout organisé par Avril et se terminant dans la liesse avec flonflons, bal populaire et tréteaux chantants !

Déjà plusieurs de nos Anciens ont répondu à notre appel : que ce soit pour évoquer leurs souvenirs sur les heures sombres de l'occupation ou celles, joyeuses, de la "Libé" et de la fin des hostilités ; également pour exposer des photos et des objets de l'époque.

Alors vous aussi qui étiez enfant ou adulte à cette période, prenez contact avec nous :

VOS SOUVENIRS SONT NOTRE HISTOIRE !



CONTACT : Jacqueline Touchard au 01 34 74 97 20

ou déposez vos noms et adresse dans les boîtes à votre disposition chez les commerçants. Merci !

Commémoration du 11 novembre

Il était agréable en ce petit matin du 11 novembre 2004 de voir de nombreux Vauxois présents pour participer à la cérémonie du souvenir de l'armistice de la guerre 14-18.



C'est l'occasion également de rendre hommage à tous les enfants de la commune morts pour la France.

L'association des Anciens élèves est associée à cette cérémonie depuis l'année 2003.

Avant la lecture par le maire du message du secrétaire d'État aux anciens combattants, un poème d'Arthur Rimbaud, *Le Dormeur du val*, a été dit par Guy Matuszewski.

Ensuite Denise Plat et Daniel Magnin ont fait l'appel aux Morts.

L'émotion, déjà, était perceptible parmi l'assistance, elle gagna toutes les personnes lorsque la sonnerie aux morts enveloppa de ses notes claires toute l'enceinte du cimetière.

Un vin d'honneur était ensuite proposé aux participants à l'espace Marcelle-Cuche.

Des photos, des éléments d'uniforme de poilus, des souvenirs personnels formaient une petite exposition mise en décor par Jean-Pierre Doistau.

JOËL CARPIER



La GVV, déjà à Marcelle-Cuche dans les années 1970 : Ginette Dallemande (1), Monique Soulié (2), Lucienne Ratto (3), Raymonde Heuzé (4).



De gauche à droite : Odette Bréard, trésorière de la GVV de 1971 à 74 et cette année adhérente de l'ADGV; Mireille Motte, vice présidente de la GVV de 1971 à 73 et trésorière de l'ADGV en 2001; Raymonde Heuzé, présidente de la GVV de 1971 à 1975; Ginette Dallemande, membre de la GVV et de l'ADGV.

L'historique

Au cours de l'assemblée générale du 27 novembre, Mireille Motte, fidèle adhérente, et de longue date, a présenté l'historique de l'ADGV. Celle-ci prend sa source dans la GVV, association de Gym volontaire féminine vauchoise créée par Mme Ratto avec le soutien du maire, M. Balas, le 16 novembre 1971. L'ADGV naît le 31 janvier 1984. Aujourd'hui, l'ADGV propose toujours des cours de gym volontaire mais aussi de gym tonique, de danse, de yoga pour enfants, femmes... et hommes, grâce à Annie Kaus, 12 ans présidente, puis Elizabeth Nolan !

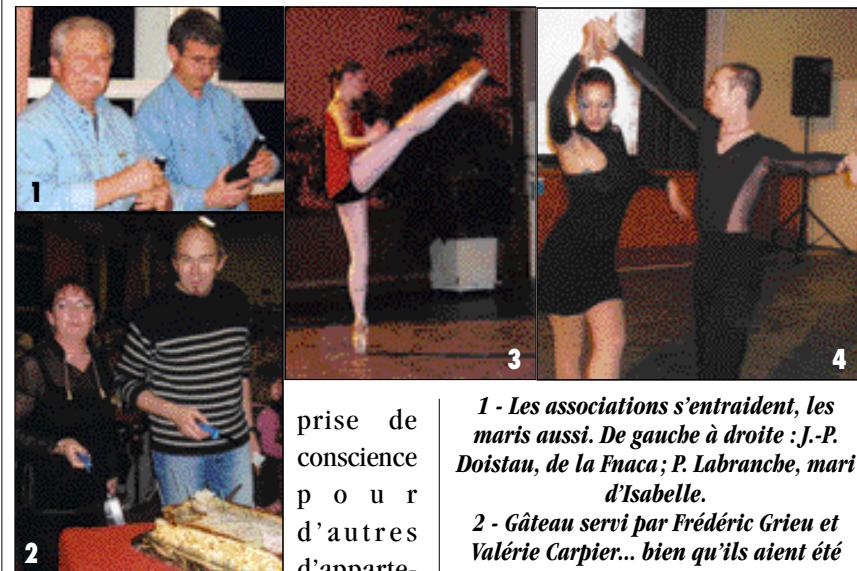
En septembre 2004, la section Gym Seniors a perdu une amie, Lydia Cividino, qui nous a quittés après avoir lutté contre la maladie. Nous avons vécu et partagé de bons moments ensemble. Sa présence nous manque beaucoup.

Souvenirs pour les unes (il n'y avait pas encore d'hommes en 1984),



Les 20 ans de l'ADGV

par MARCELLE UGUEN, présidente de l'ADGV



prise de conscience pour d'autres d'appartement à une chaîne, solide, qui permet à l'ADGV de réaliser ce pour quoi elle a été créée.

Actions prévues en 2004-2005

Après l'historique, Marcelle Uguen a présenté ces actions. Citons celles qui peuvent intéresser tous les Vauxois :

- Conférences, la première sur le stress.
- Stages de yoga, assurés par Geneviève Reynsties : 30 janvier (17 h), 13 mars et 10 avril 2005 (dimanche matin).
- Création d'un site internet en partenariat avec un lycée de Saint Germain, en prévision de nouvelles adhésions.
- Participation à la journée contre le cancer prévue le 22 mai 2005 sous l'égide de l'association Courir pour la vie, courir pour Curie. Cette association a été fondée en 1989, informe Jean Gineste au cours de l'assemblée générale.

Happy birthday

Suite à l'assemblée générale, spectacle de la compagnie Les Mille et Une

1 - Les associations s'entraident, les maris aussi. De gauche à droite : J.-P. Doistau, de la Fnaca ; P. Labranche, mari d'Isabelle.

2 - Gâteau servi par Frédéric Griet et Valérie Carpier... bien qu'ils aient été nos invités! Merci à eux.

3, 4 - Chorégraphie de la compagnie Les Mille et Une Danses à laquelle ont participé les jeunes filles inscrites au cours de Cécile Van Gyseghem.

Danses avec à la régie M. Foucher, buffet des adhérents, gâteau d'anniversaire, soirée dansante animée par un DJ... ambiance très chaleureuse pour ces 20 ans! ■

Ne vous laissez pas abattre

L'ADGV vous rappelle quelques cours à l'espace Marcelle-Cuche :

Yoga-adultes - mardi

18 h à 19 h & 19 h 15 à 20 h 15

Claquettes-jeunes - mercredi

17 h à 17 h 45 & 17 h 45 à 18 h 30

Stretching-adultes - mercredi

18 h 30 à 19 h 30

Inscriptions possibles pour deux trimestres.

Renseignements

Mireille Motte 06 80 81 60 28.

Il était une fois l'école des Gaulois à Jules Ferry

par ANNICK RIOU, conseillère municipale

Du 19 au 22 novembre 2004
l'Aghyn a organisé une exposition qui relatait l'histoire de l'école dans le canton de Meulan.

Six mois de préparation

Des documents traduits; des archives municipales des différentes communes; des archives départementales du Val d'Oise et des Yvelines, des musées de l'Éducation de Rouen et Saint-Ouen-l'Aumone; le recouplement des infos avec la documentation littéraire et l'aide d'internet; la confection des panneaux....

Le fléchage indispensable au visiteur pour suivre pas à pas la naissance et l'évolution de notre éducation scolaire. Quelques objets et deux ou trois photos de classes meulanaises mais surtout une documentation historique très riche!...

Il fallait du temps pour tout découvrir



et les écoliers de Mézy venus à pied se sont régalés à traverser toutes les époques. Deux sujets ont retenu leur attention :

Ils ont trouvé que le menu de leur cantine était un festin à côté de la soupe maigre et son légume du xix^e siècle. En effet, c'est en 1833 que la mise en évidence de la distance école-foyer engendrait l'absentéisme. Il était difficile aux enfants de parcourir de longues distances avec leur cartable et un panier repas. Victor Duruy, en

1869, conseille la distribution de plats chauds à tous les enfants. En 1880, cinq cents communes disposent de cantine publique.

Les punitions par châtiments corporels ont été interdites en 1887; un registre des punitions autorisées était consultable. Rappelons-nous des coups de règles sur les doigts et du célèbre bonnet d'âne!

En quelques mots, l'histoire

Chez les Gaulois, les druides proposaient un enseignement oral en langue celtique. Les Romains ouvrent les premières écoles à Autun et Marseille pour les enfants nobles. Le latin remplace le celte. Charlemagne crée un édit, en 789, ordonnant la création d'école élémentaires dans les petites localités accueillant tous les enfants : ils entrent vers sept ans étudier le latin, la grammaire.



Mosaïque et Petits Cailloux

Nouveaux stages d'initiation

→ Stage semaine : 3 & 4 février.
 le jeudi 3 février de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h, et le vendredi 4 février de 9 h à 11 h.

→ Stage week-end : 12 & 13 février.
 le samedi 12 février de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h, et le dimanche 13 février au matin de 10 h à 12 h.

Le premier jour est consacré à l'apprentissage de la casse des carreaux de faïence avec la pince à mosaïque et de la pose des tesselles



puis de la bordure en pâte de verre. Le lendemain matin est nécessaire pour faire le joint et poser les attaches. Chaque stagiaire repartira avec son miroir en mosaïque terminé, et prêt à être accroché au mur.

Tarif : 125 € tout compris pour dix heures de stage + 15 € de frais d'adhésion à l'association.

[Inscription au 06 14 56 99 92 ou au 01 30 99 34 45.](tel:0614569992)

Passeport Jeunes

Dates à retenir

- Samedi 22 janvier : Patinoire ou bowling à Franconville
- Samedi 5 février : Rugby France-Ecosse au Stade de France
- Mercredi 9 février : Football France Suède au Stade de France
- Samedi 5 mars : Cirque Bouglione au cirque d'hiver

Inscrivez-vous vite pour ces sorties, le nombre de places est limité.

Renseignements :

[Mme Gardin 01 30 91 98 35](tel:0130919835)
[ou Mme Dupont 01 30 22 07 67.](tel:0130220767)

(...) Au Moyen Âge, période d'essor démographique et économique, l'église et les petits villages s'organisent pour créer des écoles.

Robert de Sorbon crée l'université. L'enfant ne fréquente l'école que les mois d'hiver lorsque leur présence à la ferme n'est pas nécessaire. Le matériel pédagogique est très pauvre. Au village, le choix du maître résulte de la concertation des habitants et du curé.

En 1292, Paris possède douze écoles dont onze de garçons.

Sous Louis XIV douze mille écoles verront le jour.

Au xv^e siècle, Jean-Baptiste de la Salle et saint Vincent de Paul développent les écoles de la charité; l'alphabétisation progresse... C'est pendant la révolution que naissent les instituteurs qui dépendent alors du choix du maire et de son conseil municipal. Des décrets placent les écoles sous la responsabilité de la commune.

En 1826, naît à Paris la première salle d'asile, précurseur de l'école maternelle, accueillant les enfants de deux à six ans.

Au xix^e siècle, l'école publique est organisée successivement par François



Guizot qui transfère une partie de la responsabilité (40 %) à l'État et diffuse la charte de l'instruction, par Victor Duruy qui prévoit la multiplication des écoles de filles et par Jules Ferry qui rend l'enseignement obligatoire et gratuit.

D'autres panneaux relataient la mise en place des structures scolaires : la pédagogie, les missions des enseignants, la cantine, les punitions, les récompenses (bonpoint, image, billet de satisfaction ou billet d'honneur), les diplômes d'abord, la naissance de la notation en 1890, la distribution des prix puis le certificat d'études en 1834, la caisse des écoles.

Savez-vous que le premier instituteur de Vaux se nommait Sébastien Lefèvre?

Tout ce trésor d'information est relaté dans un document d'une vingtaine de pages vendu par l'association.

Un des objectifs de l'association est la connaissance de l'histoire locale. Un second volet de cette étude sera proposé lors d'une conférence le 5 février prochain. Il traitera des débuts de l'école laïque dans le canton.

Bravo à Annette Ross qui coordonne ces travaux. Elle est assistée de M.-C. Dubernard, M. Brusa-Pasqué, Y. Poccard-Chapuis, et Gérard Ross.

Aghyn : Association généalogique et historique des Yvelines Nord.

Centre André-Larcher, quai Albert-Joly, 78250 Meulan. ■

Musica Vaux

1^{er} Festival de Chant Choral Vaux-sur-Seine, 2005

- Croix de Bois - 27 mai, 21 h, église Saint-Pierre-ès-Liens.
- Chœur Jitro de la république Tchèque, 28 mai, 21 h, espace Marcelle-Cuche.
- Chœur des Polysons, 29 mai, 16 h 30, espace Marcelle-Cuche.
- Soirée Chœurs Amateurs : Ens. vocal de l'Hautil • Ens. vocal Saint Saens • Ens. vocal Crescendo, 3 juin, 21 h, espace Marcelle-Cuche.
- Maîtrise d'Antony, 4 juin, 21 h,

église Saint-Pierre-ès-Liens.

- Le Madrigal de Paris, 5 juin, 16 h 30, église Saint-Pierre-ès-Liens.

Informations sur

<http://perso.wanadoo.fr/musica.vaux>
Pré réservation : ouverte

Vente des billets et réservations : à partir d'avril 2005

Pour réserver vos places dès à présent, vous pouvez nous adresser
- un mail à «musica_vaux@yahoo.fr»
- un courrier à Musica Vaux Ass. Léon Barzin, boîte postale 22, 78740 Vaux-sur-Seine.

Pour tous les enfants jusqu'à 15 ans

inclus les concerts sont gratuits

- **Musica Vaux Association Léon Barzin** recherche des familles pour

l'hébergement des choristes du chœur Jitro pour la nuit du samedi 28 mai au dimanche 29 mai 2005.

Si vous pouvez accueillir un ou plusieurs choristes, n'hésitez pas à nous contacter dès à présent : au 06 88 76 14 75

ou musica_vaux@yahoo.fr

- **Ensemble Vocal Crescendo** recrute toutes voix, femmes & hommes, répertoire classique. Répétitions le vendredi soir à Vaux.

Bibliothèque municipale

L'équipe de la bibliothèque municipale vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2005 qui sera certainement une année mouvementée avec la construction de votre nouvelle bibliothèque et le déménagement qui s'ensuivra.

En attendant, nous restons à votre disposition pour vous faire partager notre passion des livres.

Le fonds de votre bibliothèque compte actuellement 14 490 ouvrages.

Rappelons que nous vous proposons aussi environ 500 Cd audio dans tous les styles de musique.

Notre conteuse Sophie, de l'association "Sous le Baobab", vient toutes les semaines faire rêver nos petits bouts

de choux de la maternelle et un mardi par mois, après l'école de 17 h à 17 h 30, elle conte aussi pour les enfants de 3 à 10 ans.

En 2004, votre bibliothèque s'est enrichie de 366 nouveaux livres.

Horaires d'ouverture

Mardi et Vendredi

de 15 h 30 à 18 h

Mercredi

de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h

Samedi

de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h

QUELQUES NOUVELLES ACQUISITIONS

Livres jeunesse Documents

Les Chats racontés aux enfants, HUBERT COMTE.
Napoléon Bonaparte, un homme, un empereur, IRÈNE DELAGE.
Noëls du monde, SYLVIANE DEGUNST.
Le Bien et le Mal, c'est quoi ?, OSCAR BRENNIFIER.

Romans

La Voleuse de Noël, ANNE-LAURE BONDoux.
Dans la gueule des lions, MARY POPE OSBORNE.
Le Voyage dans le temps, GERONIMO STILTON.
Les Souris mènent la danse, MICHAËL HOEYE.

Bandes dessinées

Les Sables d'AbraXar, SCOTCH ARLESTON.
La Belle Province, LAURENT GERRA.
Garfield fait son cinéma, JIM DAVIS.
Subliiimes, JACQUELINE COHEN (Tom-Tom et Nana).

Albums

Un Géant vraiment très chic,



Julia DONALDSON.

Ma Petite Fabrique à histoires, BRUNO GIBERT.

Livres Adultes

Documents

Quid 2005, D.ET M. FREMY.
Napoléon III, PIERRE MILZA.
L'Histoire de France de avant à maintenant, LES ROBINS DES BOIS.
EDF, un scandale français, LAURENCE DE CHARRETTE.
Minuscules Aperçus sur la difficulté d'enseigner, JACQUES SALOMÉ.
L'Art de tailler, GEORGES TRUFFAUT.
Motifs alsaciens à connaître et créer, ANDRÉ PIERRE.
Les Petits Plats aux champignons, MINOCHE PASTIER.

Le Dernier pour la route; chronique d'un divorce avec l'alcool, HÉRÈV CHABALIER.

Biographies

J'ai oublié de vous dire, JEAN-CLAUDE BRIALY.
Brassens, le mécénant de Dieu, JEAN-CLAUDE LAMY.
La Véritable Dalida,

EMMANUEL BONINI.

Romans

Le Désamour, MAX GALLO.
Le Prince du Graal, NANCY MCKENZIE.
Nous les dieux, BERNARD WERBER.
Le Silence de Clara, PATRICK CAUVIN.
Rendez-vous à Kerlo'ch, FRANÇOISE BOURDIN.
2^e Chance, JAMES PATTERSON.
Le Roman de Léonard de Vinci, JACQUES SORREZE.
Les Chevaliers du subjonctif, ERIK ORSENNA.
La Grande île, CHRISTIAN SIGNOL.
Beuchabrol ou le temps des loups, GILBERT BORDES.

Et bien d'autres encore...

Bibliothèque Municipale

Nos adhérents ont du talent

Hubert Camus sort son premier album : Day Off carnet de voyages... "Un voyage au pays de tous les jazz" qui nous a fait rêver à d'autres horizons.

Après avoir écouté la maquette, nous avions été emballées et attendions avec impatience la sortie de cet album magnifique.

Hubert Camus n'est pas un inconnu, puisqu'il s'est produit plusieurs fois au festival "Ça va jazzzer" aux Mureaux.

Notre adhérent, musicien meulanais avait également fait venir Ernesto Tito-Puentes à la Ferme du Paradis à Meulan lors de la Fête de la musique pour un concert mémorable.

Musicothérapeute au centre Perce-Neige de Mareil-sur-Mauldre, il mûrisait cet album depuis dix ans, tout en donnant des cours de flûte traversière, de saxophone, d'improvisation et d'harmonie jazz.

Il nous a fait découvrir un instrument étrange "le stick". Cet instrument est impressionnant. Pas de corps mais une touche gigantesque et 12 cordes

sur lesquelles on joue à deux mains ! Le musicien pratique principalement le tapping polyphonique. La main gauche joue les lignes de basse ou les accords, tandis que la main droite s'attache à la mélodie et aux solos. La sonorité du stick offre un mélange entre la guitare et la basse.

Hubert Camus vient de sortir "Day Off Carnets de voyages", un album autoproduit de onze titres où il réunit vingt-cinq musiciens parmi lesquels Ernesto Tito-Puentes (trompette), Daniel Sydet-Bechet (fils de Sydney Bechet), le jazzman Philippe Nadaud (saxophone), Paco Sery, (batterie, percussions), Maya Hanhart (qui a chanté avec Placido Domingo), Annie Challan (harpe), François Nerini (flûte traversière), Michel Lebreton (cornemuse) et Frédéric Hervieux (pianiste). D'autres musiciens originaires de Meulan et d'Evecquemont : Hocine Hadjali (luth arabe), Manuel Lallemand (guitare), Régis Mergoil (basse) et les membres du groupe "The Ballet Jam Percussions" composé de Sébastien Faure, Nicolas Pose, Hervé Gilles, Jean-Marie Abdalia ainsi que Pat Clerembourg (en renfort au Sourdo sur "P'tit djembé")

A travers les morceaux de l'album, Hubert raconte ses voyages entre jazz-funk et world music. Il nous mène dans le métro parisien, puis aux côtés de John Coltrane dans "4JC" et nous balade avec des titres évocateurs comme :

"Sri Lanka", "Turkish Coffee", "Samsara", "Bagdad" sans oublier "Mont Saint-Michel".

Quelques-uns de ses morceaux ont été diffusés sur les ondes de Fip avec un très bon accueil.

Cet album peut aussi être écouté sur place à la bibliothèque municipale de Vaux.

VÉRONIQUE CARTON

Soirée Karaoké - Beaujolais Nouveau



Mmes Dudignac et Flageul, en duo.

M. Villefeu, en solo.

Le samedi 20 novembre dernier nous étions nombreux autour des grandes tables installées pour l'occasion dans le foyer Marcelle Cuche. Pour fêter le Beaujolais nouveau, la Commission culturelle, en partenariat avec Monsieur Villefeu de la société Siremballage, a organisé une soirée d'animation karaoké. C'est dans une ambiance festive que les convives ont pu goûter le Beaujolais nouveau et dévoiler leurs talents de chanteurs (certains interprètes étaient mémorables!). La fête a d'ailleurs continué tard dans la soirée puisque les derniers chanteurs sont partis à 2 h du matin ! Le succès de ce repas dansant nous encourage à répéter l'expérience et nous vous donnons donc rendez-vous une prochaine fois.

AUDREY LUDWIG

Les 3 Dictées



Comme chaque année, des Vauxois se sont réunis à l'espace Marcelle-Cuche pour plancher sur les "3 Dictées". Cette année, la dictée réservée aux adultes était un texte du chanteur québécois Gilles Vigneault. Trente-cinq adultes et douze enfants ont pris leur stylo et se sont vaillamment attelés à ce devoir. Les rois gagnants de chaque catégorie sont repartis avec des cadeaux et les félicitations du maire, Julien Crespo, de Françoise Dudignac, adjointe, de Audrey Ludwig, conseillère municipale ainsi que des bibliothécaires, Béatrice et Véronique.

CM1-CM2

Martin Faucheu.....1^{er}
Gwendoline Lukasz.....2^e
Julie Hausknecht.....3^e

6^e - 5^e

Aurélien Robbe.....1^{er}
Alice Giorgi.....2^e
Kévin Senan.....3^e

Adultes

Catherine Becquet.....1^{re}
Sylvie Giorgi.....2^e
Bénédicte Hadjaz.....3^e

Bravo à tous les participants.

Les personnes désirant les textes des dictées peuvent s'adresser à la bibliothèque municipale, 87 bis rue du Général-de-Gaulle.

Compte rendu du Conseil municipal

du 10 décembre 2004

Présents : M. Crespo, Mme Dudignac, M. Gross, Mme Flageul, MM. Moneyron, Duchaussoy, Baschet, Le GuilleVIC, Harter, Knapp-Ziller, WaltréGNY, Mme Pasqualetto, MM. Fortier, Bréard, Mmes Gélin, Chiumenti, Riou, Mlle Ludwig, Mmes Deleau, Leclercq, Robin.
Absents : Mmes Neveux, Piolet, Beaudoin, MM. Lepesant, Parpaite, Vendangeot.

Pouvoir : M. Lepesant, procuration à Mme Robin.

● DÉCISION DU MAIRE : Signature du contrat d'engagement artistique proposé par M. Lunates en vue de présenter un spectacle de prestidigitation le 9 janvier 2005 au prix de TTC de 610 euros.

● JOURNÉE DE SOLIDARITÉ. INSTITUTION D'UNE JOURNÉE SUPPLÉMENTAIRE DE TRAVAIL : Le Maire rappelle au Conseil que la loi 2004-626 du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et handicapées a institué une journée supplémentaire de travail et une contribution patronale, tant pour le secteur public que pour le secteur privé.

La première journée de solidarité doit intervenir entre le 1^{er} juillet 2004 et le 30 mai 2005. Il s'agit d'une journée de travail de 7 heures dont la date est fixée par l'organe exécutif. Considérant que le lundi dit de "Pentecôte" sera vraisemblablement travaillé dans l'Éducation nationale, et conformément à l'avis de la commission du Personnel, le Conseil décide d'aligner les services municipaux en fixant la journée de solidarité au lundi de Pentecôte, à l'unanimité moins un vote contre (Philippe Fortier).

Le Conseil précise que cette journée pourra faire l'objet d'une demande d'autorisation d'absence au titre des congés annuels ou des journées ARTT, dans les mêmes conditions que les autres jours.

● CONTRAT DE PRÉVOYANCE COLLECTIVE – MAINTIEN DE SALAIRE – AVENANT : Le Maire rappelle au Conseil que, par délibération en date du 19 mai 1995, il a décidé de prendre en charge 60 % de la cotisation garantissant le maintien de salaire du personnel communal au delà de 3 mois d'arrêt de travail pour maladie ou accident. 31 agents ont souscrit à cette garantie. La Mutuelle générale territoriale a informé le maire de l'augmentation du taux de cotisation à 1,77 % de la masse salariale à compter du 1er janvier 2005, contre 1,58 % jusqu'au 31 décembre 2004. La commission du Personnel ayant proposé de ramener la part "employeur" à 50 %, maintenant ainsi la cotisation patronale à son niveau actuel, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide la prise en charge par la commune à hauteur de 50 % contre 60 % auparavant.

● TABLEAU DES EFFECTIFS. CRÉATION D'UN EMPLOI D'AGENT ADMINISTRATIF QUALIFIÉ : Le Maire informe le Conseil que l'évolution du poste administratif du service scolaire permet de le requalifier en emploi d'agent administratif qualifié. La commission du Personnel propose la création d'un emploi d'agent administratif qualifié qui pourra être pourvu par avancement de grade et la modification du tableau des effectifs en ce sens.

A l'unanimité, le Conseil décide de créer un emploi d'agent administratif qualifié.

● VENTE DE LA PARCELLE AA 318 : Le Maire informe le Conseil que la parcelle AA 318, sise chemin de la Galloise, d'une superficie de 366 m² ne présente pas d'intérêt à être maintenue dans le domaine privé de la Commune. Il propose au Conseil d'en autoriser la vente au prix de 10 900 €, les frais d'acquisition étant supportés par l'acquéreur. La partie de parcelle concernée

par l'alignement (environ 10 m²) étant conservée par la commune, le prix de vente est réduit de 300 € par rapport à l'estimation des Domaines.
Le Conseil, à l'unanimité, autorise la vente de la parcelle AA N°318 au prix de 10 900 €, les frais d'acquisition étant supportés par l'acquéreur.

● CAISSE DES ÉCOLES, RECONSTITUTION DU COMITÉ : Le Maire rappelle au Conseil que la création et le fonctionnement des caisses des écoles sont régis par le Code de l'Éducation et par le Code général des Collectivités territoriales. ARTICLE L.212-10 DU CODE DE L'ÉDUCTION :

La caisse des écoles est créée par délibération de la commune. Le revenu de la caisse des écoles se compose de cotisations volontaires et de subventions de la commune, du département ou de l'État. Elle peut recevoir, avec l'autorisation de l'État dans le département, des dons et des legs.

ARTICLE R.212-26 DU CODE DE L'ÉDUCTION :

Le comité de la caisse comprend pour les caisses des écoles autres que celles qui sont mentionnées aux articles R.212-27 et R.212-28 : Le Maire, président ; l'inspecteur de l'Éducation nationale chargé de la circonscription ou son représentant ; un membre désigné par le préfet ; deux conseillers municipaux désignés par le conseil municipal ; trois membres élus par les sociétaires réunis en assemblée générale ou par correspondance s'ils sont empêchés.

Le Conseil peut, par délibération motivée, porter le nombre de ses représentants à un chiffre plus élevé, sans toutefois excéder le tiers des membres de l'assemblée municipale. Dans ce cas, les sociétaires peuvent désigner autant de représentants supplémentaires que le conseil municipal en désigne en plus de l'effectif normal.

Afin de relancer les activités de la caisse des écoles qui était en sommeil, le Maire propose de porter l'effectif à 12, dont 4 conseillers municipaux.

Le Conseil, à l'unanimité, décide de porter le nombre de ses représentants à quatre.

Il procède ensuite à la désignation des 4 représentants : sont élus à l'unanimité : Françoise Dudignac; Michel Knapp-Ziller; Sarah Gélin; Michel Le GuilleVIC.

● COMMUNAUTE DE COMMUNES VEXIN-SEINE, CRÉATION. Le Maire rappelle que, par délibération en date du 10 novembre 2004, le Conseil Municipal de la Commune de Mézy-sur-Seine a demandé à M. le Préfet des Yvelines de prendre un arrêté de création d'une Communauté de Communes regroupant les communes de Brueil-en-Vexin, Jambville, Juziers, Meulan, Mézy-sur-Seine, Oinville-sur-Montcient, Tessancourt-sur-Aubette et Vaux-sur-Seine.

Le Conseil municipal de Vaux-sur-Seine a, à plusieurs reprises, à l'unanimité, exprimé son souhait de voir créer la communauté de communes et ceci, à compter du 1^{er} janvier 2005, notamment par délibération en date du 20 février 2004.

M. le Préfet des Yvelines a pris un arrêté de création de périmètre le 10 décembre 2004, identique au périmètre sollicité par la Commune de Mézy-sur-Seine.

Le Code général des Collectivités territoriales prévoyant la consultation des conseils municipaux des communes concernées, le Conseil municipal, à l'unanimité : Approuve l'arrêté de Monsieur le Préfet des Yvelines en date du 10 décembre 2004 définissant le périmètre de la communauté de Communes Vexin-Seine. Adopte les statuts de la Communauté de Communes Vexin-Seine. Désigne ses délégués :

Sont élus à l'unanimité : Titulaires : Julien Crespo; Jean-Marie Gross; Michel Knapp-Ziller; Corinne Robin.

Suppléants : Gérard Moneyron; Luc-Olivier Baschet; Michel Le GuilleVIC; Annick Riou.

M. Jean-Marie Gross s'inquiétant de la compétence transférée en matière de valorisation du patrimoine notamment de documents d'urbanisme, en particulier de création de zones de protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP), le Maire rappelle que les communes adhérentes conservent leurs compétences totales en matière d'urbanisme. La partie étude est envisageable, la décision finale et la réalisation restent du domaine communal.

● MARCHÉ D'ÉDIFICATION DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE - MARCHÉ DE MISE EN SÉCURITÉ DE LA RD 190 - ATTRIBUTIONS :

1) BIBLIOTHÈQUE

Le Maire rappelle que le projet de nouvelle bibliothèque de Vaux est inscrit dans le contrat régional adopté en 1998, avec d'autres opérations.

Il a fait l'objet d'une première consultation en 2002 (appel d'offres).

Le 28 avril 2004, le Maire décidait de ne pas donner suite au marché en raison d'un certain nombre d'omissions et d'incohérences dans les pièces écrites, lesquelles incohérences pouvaient conduire ou à des malfaçons ou à des contentieux avec les entreprises. En outre, l'entreprise de gros-œuvre avait renoncé au marché. Le 30 avril 2004, la décision de relancer une nouvelle procédure était prise. Assisté par un conseil à maîtrise d'ouvrage, il a été procédé à la réécriture de l'ensemble des pièces du marché. C'est dans son édition du 18 mai 2004 que le BOAMP publiait l'annonce d'appel à candidatures dans le cadre d'un marché négocié, procédure réintroduite dans le nouveau code des marchés publics (décret 2004-15 du 7 janvier 2004).

34 entreprises ont alors présenté leur candidature pour 1, 2 ou plusieurs des 13 lots du marché :

ENTREPRISES	LOTS	ENTREPRISES	LOTS
1 SECOBAT	11-13	18 FORCLUM	8
2 SMF	10	19 SECC	2
3 MTP	1	20 JPV B	5-6
4 GOUGEON	7-9	21 BECI BTP	4
5 GAGNERAUD	1	22 PEINTURE NORMANDIE	11
6 AJV ETANCHEITE	4	23 MONOLITHE	2-3
7 INNOVE ETANCHE	4	24 JEAN LEFEBVRE	1
8 JDF	11-12-13	25 SCREG	1
9 SPRID	11	26 LEYMARIE	2-3
10 SMAC acieroid	4	27 LTHS	1-2-3
11 SICP	5-6	28 MGP	5-6
12 STIMBAT	2-3	29 JPV C	3
13 DE COCK	12	30 EURMETAL	10
14 MADLENIK	2-3	31 ISS	9
15 SOCAPE	11-13	32 BATI OUEST	1-2-3-4
16 SURBECO	1	33 ENP	2
17 TAQUET	8	34 ACTISOL	13

La période des vacances d'été a été mise à profit pour finaliser le dossier de consultation des entreprises, en particulier les plans.

Le 22 septembre 2004, les entreprises étaient invitées à présenter leurs offres au plus tard le 18 octobre 2004 à 16 heures.

Seules 19 entreprises ont présenté au moins une offre (29 offres) :

LISTE DES ENTREPRISES	LOTS	GOUGEON	7-9
AJV ETANCHEITE	4	JEAN LEFEBVRE	1
DE COCK	12	FORCLUM	8
SECOBAT	11-13	MONOLITHE	3-11-12-13
BATI OUEST	1-2-3-4	INNOVE ETANCHE	4
MGP	5-6	MADLENIK France	2
TAQUET	8	SOCAPE	11
EURMETAL	10	SICP	5-6
PEINTURE NORMANDIE	11	ISS	9
MARINES T.P.	1	SPRID	11

Le Maître d'œuvre a procédé à l'analyse des offres.

L'offre de la société MADLENIK a été considérée non conforme (chevauchement de plusieurs lots), ainsi que les 2 offres de la Société Monolithe pour les lots 12 et 13.

Les entreprises AJV ETANCHEITE (lot 4), INNOVE ETANCHE (lot 4), Jean LEFEBVRE (lot 1), MARINES T.P. (lot 1), MONOLITHE (lot 3), BATI OUEST (lot 1.2.3.4.), FORCLUM YVELINES (lot 8), S.A.RAOUL TAQUET (lot 8), ont été invitées à rencontrer la Personne Responsable du Marché le lundi 29 novembre 2004.

Les entreprises concernées par les lots 1.2.3.4.8. ont ainsi toutes été conviées à un entretien.

Les entreprises concernées par les lots 5.6.7.9.10.11.12.13 ont toutes été invitées à présenter une nouvelle offre financière avant le 3 décembre 2004 à 16 heures.

La commission d'appel d'offres a émis son avis le 8 décembre 2004 à 17 h 30. Elle a décidé d'attribuer le marché ainsi qu'il suit :

Titulaires du marché :

Lot 1 VRD	MARINES TP	65.000,00 HT .
Lot 2 Gros oeuvre	BATI OUEST	355.861,00 HT .
Lot 3 Maçonnerie	BATI OUEST	103.458,00 HT .
Lot 4 Etanchéité dallage	INNOVE ETANCHE	46.139,59 HT .
Lot 5 Menuiseries extérieures	SICP	31.010,00 HT .
Lot 6 Menuiseries intérieures	SICP	7.817,00 HT .
Lot 7 Plomberie	GOUGEON	4.881,10 HT .
Lot 8 Electricité	TAQUET	32.000,00 HT .
Lot 9 Chaudage VMC	GOUGEON	35.278,90 HT .
Lot 10 Métallerie	EURMETAL	15.555,99 HT .
Lot 11 Peinture	SECOBAT	8.490,12 HT .
Lot 12 Revêtement	DE COCK	8.732,35 HT .
Lot 13 Sols souples	SECOBAT	1.024,24 HT .
TOTAL :		715.248,29 HT

A l'unanimité, le Conseil autorise le Maire à signer les pièces du Marché et à procéder aux notifications aux entreprises.

2) R.D.190

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la mise en sécurité de la R.D.190 a été mise en chantier le 13 septembre 2004 pour la partie sous maîtrise d'ouvrage départementale.

Il est rappelé que la D.D.E. des Yvelines a obtenu la mission de maîtrise d'œuvre pour la partie sous maîtrise d'ouvrage communale, laquelle a été précédée par une étude réalisée par un cabinet spécialisé.

Le 15 octobre 2004 l'annonce d'appel à candidatures dans le cadre d'un marché négocié paraissait dans le "Moniteur".

19 candidatures ont été présentées.

lot 1 : 5 (voirie); lot 2 : 13 (éclairage public) ; non retenue : 1 (lot 1).

ENTREPRISES	Lots	10	LE FOL	1
1 VEXIN ELECTRICITE	2	11	INEO	2
2 TAQUET	2	12	CITEOS	2
3 VIOLA	2	13	SEGEEX	1
4 SORELEC	2	14	JEAN LEFEBVRE	1
5 FORCLUM	2	15	SCREG	1
6 CEGELEC	2	16	VIALUM	2
7 ETDE	2	17	PRUNEVIEILLE	2
8 SURBECO	1	18	FLINSELECTRICITE	2
9 ENTRA	2	19	TDC non admise	1

Le dossier de consultation des entreprises, entièrement mis au point par le maître d'œuvre, a été transmis aux 18 entreprises admises à présenter une offre.

Le 24 novembre 2004 à 17 h 30 (date limite) 11 entreprises ont présenté 1 offre : Lot 1 : JEAN LEFEBVRE, LE FOLL. Lot 2 : ENTRA, VEXIN ELECTRICITE, VIALUM, PRUNEVIEILLE, INEO INFRA, FORCLUM, ETDE, VIOLA, TAQUET.

Les entreprises concernées par le lot 1 ont été invitées à un entretien avec la Personne Responsable du Marché, assistée de l'adjoint au maire en charge des travaux, le 1^{er} décembre 2004. Les entreprises concernées par le lot 2 ont été invitées à présenter une nouvelle offre au plus tard le 8 décembre 2004 à 16 heures. La commission d'appel d'offres a émis son avis le 8 décembre 2004 à 17 h 30.

ATTRIBUTION DU LOT 2 : Eclairage Public - TAQUET : 200.223,10 HT

LOT 1 : (Aménagement de sécurité, réfection de trottoirs, génie civil)

La commission n'a pu se départager et demande à la Personne Responsable du Marché (le Maire) de reprendre les négociations pour ce lot.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer les pièces du marché relatives au lot n°2 et à les notifir à l'entreprise.

JOURS D'INSCRIPTION À L'ÉCOLE MATERNELLE

De 10 h à 11 h 30,
les samedis :

22 janvier, 12 février,
12 mars, 9 avril,
16 avril.

De 14 h à 15 h, les jeudis :

27 janvier, 17 février,
10 mars, 14 avril.

Les inscriptions en Mairie tous les jours aux heures d'ouverture ainsi que les samedis suivants :

15 janvier, 29 janvier,
12 février, 26 février,
12 mars, 19 mars,
9 avril, 23 avril.

SÉCURITÉ

Chers parents, en voiture, pensez à la sécurité de vos enfants, attachez leur ceinture de sécurité.

MAIRIE

LA MAIRIE EST FERMÉE :
LE LUNDI ET LE JEUDI MATIN,
LE SAMEDI APRÈS-MIDI.

LA MAIRIE EST OUVERTE :
MARDI, MERCREDI ET VENDREDI
DE 9 H À 12 H,
LUNDI, MARDI, MERCREDI,
ET VENDREDI
DE 14 H 30 À 17 H 45
JEUDI
DE 15 H À 20 H
SAMEDI
DE 9 H 11 H 45

M. Crespo, Maire,
reçoit sur rendez-vous,
ainsi que ses adjoints.

M. Gross, adjoint à l'Urbanisme, reçoit sur rendez-vous les mardi et jeudi matin.

Naissances

Idriss Oualbali
16 juillet
Aurane Agent
22 juillet
Lenny Agent
22 juillet
Nicolas Doré
1^{er} août
Djulia Fernandez
6 août
Eva Munier
30 juillet
Maïtena Fernandez
6 août
Abigel Bertrand
23 août
Mila Dureuil
31 août
Romain Favier
31 août
Yosra Gharsallah
2 septembre
Luke Slater
16 septembre
Lucile Bricage
18 septembre
Matéo Ribeiro

29 septembre

Julie Coin
14 octobre
Emma Jacono
26 octobre
Ethan Parisot
5 novembre
Alexane Rétout
27 novembre
Alexis Magagnin
1^{er} décembre
Hicham Zaïdane
11 décembre
Chloé Ris
12 décembre
Terence Coupeau
18 décembre

et Christine Leprince

25 août
Michel Vaja
et Sabrina Delente
4 septembre
Christophe Charles
et Sylvia Gourdeau
11 septembre
Christophe Buys
et Lorette Minet
18 septembre
Sébastien Carré
et Véronique Darchis
25 septembre
Thierry Hue
et Soökon Me

16 octobre
Brahim Khelifi Othmane
et Audrey Petitcolin
20 novembre
Abderrazak Saidou
et Sylvie Baron
4 décembre
Karim Iguetaï
et Kenza El Bar
22 décembre
Ahmed Benbelkacem
et Marylin Harnichard
22 décembre

Rectificatif

Dans *Vaux Magazine* 31,
Il fallait lire : le 28 juin
2004, naissance d'Antoine
Le Bos, et non Le Boas.

Mariages

Sébastien Mirc
et Nicola Otto
30 juillet
Serge Benkemoun

Janvier

29 & 30

AG Vocalises, stage et galette,
Espace M.-Cuche

30

Stage ADGV,
M.-Cuche, 17 h

Février

5

Compétition tennis de table,
Cosec

5 & 6

Scène en coulisse (répét.),
Espace M.-Cuche

12

Soirée ASV,
Espace M.-Cuche

13

AG Donneurs de sang,
Espace M.-Cuche, 10 h à 12 h

19

AG des Anciens élèves,
Espace M.-Cuche

23

Carnaval des enfants,
Espace M.-Cuche, 14 h 30

26

Don du sang,
Espace M.-Cuche,
16 h 30 à 20 h

Mars

6

Théâtre,
Commission culturelle
Espace M.-Cuche 20 h 45

12

Soirée des Anciens Elèves,
Printemps des poètes,
Espace M. Cuche

13

Stage de yoga (ADGV)
Espace M.-Cuche,
9 h 30 à 11 h 30

20

Tennis de table,
Cosec de 8 h à 14 h

TELEPHONES UTILES

Police secours 17

Pompiers 18

Samu 15

Bureau de police de Meulan 01 34 92 53 20
 Commissariat des Mureaux 01 34 92 49 00
 Gendarmerie 01 30 99 48 66
 Préfecture Versailles 01 39 49 78 00
 Sous-Préfecture Mantes 01 30 92 74 00
 EDF Les Mureaux
Incidents électricité 08 01 33 31 78
Incidents gaz 01 34 77 07 44
Renseignements 08 01 77 97 48
 Générale des Eaux 08 11 90 04 00
 La Poste de Vaux 01 30 04 16 60
 SNCF gare 01 34 74 09 38
 S^{te} navigation de la Seine 01 30 29 29 79

Services municipaux

Mairie

01 30 99 91 50

contact@mairie-vaux-sur-seine.fr
www.mairie-vaux-sur-seine.fr

Police municipale

06 72 91 18 82

06 72 91 18 52 & 06 72 91 39 79

Ateliers municipaux 01 30 99 47 95
 Bibliothèque 01 30 99 48 80
 Cantine 01 34 74 72 93
 Centre de loisirs 01 30 91 45 52
 Cosec 01 34 74 43 80
 Emplois-Services 01 34 92 96 79
 École maternelle 01 34 74 25 77
 École primaire du 87. 01 34 74 00 19
 École primaire du 144. 01 34 74 58 74
 Espace Marcelle-Cuche 01 30 22 06 77

ACCADRA

M^{me} Marta Bentkowski 01 30 99 11 09

ADGV (Danse et gymnastique)

M^{me} Mireille Motte 06 80 81 60 28

ATCV (Tennis)

Rens. au club et par tél. au 06 14 48 04 62

AOCGE (Ornithologie)

M. Patrick Bibard 01 30 99 78 45

Association paroissiale

M. Pasquiet 01 34 74 09 94

ASV (Cyclisme, Pieds de Vaux)

M^{me} Jocelyne Delafosse 01 30 99 78 18

Atelier dessin, pastel, peinture

M^{me} David-Leroy 01 39 74 56 04

AVRIL

M^{me} Danièle Raimon 01 39 65 11 72

Amicale des donneurs de sang

M^{me} Odette Bréard 01 34 74 29 51

Anciens élèves des écoles de Vaux

M. Joël Carpier 06 16 77 31 97

Croix-Rouge

M. J.-C. Caroff 01 30 99 00 10

CCFD (Comité catholique contre la Faim)

M^{me} Catherine Balas 01 34 74 09 18

Orangerie 01 30 22 25 92

Salle des associations 01 34 74 53 91

UFCV 01 39 24 84 10

Social

ANPE Meulan 01 30 22 90 90

CPAM 01 34 92 88 30

accueil à domicile 01 30 74 52 13

Maison de retraite Orpéea 01 34 92 02 02

Permanence sociale 01 34 92 87 20

PMI 01 34 92 87 20

Syram 01 34 74 69 76

Santé

Centre méd. d'Évecquemont
01 30 91 80 00

Hôpital Meulan 01 30 22 40 40

Service des urgences 01 30 22 43 33

Pharmacie Cornet 01 34 74 09 60

Maison méd. de garde des Mureaux

FAIRE LE 15

ALDS soins à domicile 01 34 74 80 60

Dentistes

D^r Miled Stephan, Brochery 01 34 74 94 50

Garde (dim. et jours fériés) 01 39 51 21 21

Infirmières

M^{me} Saulay 01 30 99 20 21

M^{me} Wanner (dom.) 01 34 66 83 84

(port.) 06 08 48 43 64

Kinésithérapeutes

E. André, T. Muller

01 34 74 26 95 / 06 07 82 60 13

J. Burlot 01 34 74 40 31 / 06 07 39 20 46

Médecins

D^r Guillanneuf 01 34 74 14 20

D^r Malavialle, Moreau, Sevestre

01 34 74 64 44

Garde (nuit, dim., fêtes) 01 34 74 78 78

Pédicure médicale

Virginie Prouvost 01 34 74 40 31

06 18 09 10 79

Psychothérapeute

M^{me} Le Guillevic 01 34 74 22 73

Psychologue clinicienne

M^{me} Pasquet-Chambon 01 30 22 29 25

Animaux

Fourrière Yvelines 01 34 89 05 47

Centrale canine 01 49 37 54 54

Oasis Chenil Mantes 01 30 94 06 80

SPA 01 47 98 57 40

SPA Hermeray animaux non tatoués

01 34 83 50 28

SPA Mantes/Buchelay 01 30 33 38 04

SPA Orgeval 01 39 08 05 08

Vétérinaires

Clinique Vét. Mantes-la-Jolie 01 30 33 24 25

SOS Vét. 01 39 72 52 52 / 01 48 32 93 30

D^r Giorgi 01 39 70 62 90

D^r Robinson, Sourceau 01 34 74 66 00

Divers

Dépannage auto Neumann 01 34 74 21 12

Pompes funèbres : Meulan 01 34 74 97 65

01 30 22 09 02

Les Mureaux 01 34 74 04 47

Taxis : M. Vilas 01 39 74 02 84

Anne-Marie 06 86 43 50 61

Culte

Presbytère 01 34 74 01 09

Pasteur Luc Olekhnovitch 01 34 74 33 00



ASSOCIATIONS VAUXOISES

CSV (Pétanque)

M. Skadarka 01 30 99 07 19

CVVX (Club de voile)

M. José Lerma 01 34 74 86 26

École de musique

M^{me} Cosima Allo 01 34 74 25 05

Entre Seine et Jardins

M^{me} Caroline Viannay 06 60 84 17 11

ESV (Football)

M. F. Da Silva 01 30 99 23 20

FNACA (Anciens combattants)

M. Jean-Pierre Doistau 01 30 99 09 70

France Animation

M. Sébastien Darthoux - tél/fax 01 34 74 48 20

Judo-club

M. Paillard 01 30 99 73 90

Karaté do Shotokan - École Omnisports

M^{me} Marlène Mercier 01 34 74 43 80

La Saint-Hubert (Chasse)

M. Jean Victor 01 34 74 51 69

Mosaïque et petits Cailloux

M^{me} Sandrina Van Geel 06 14 56 99 92

Musica Vaux association Léon Barzin

M. J.-L. Lépinoy 06 88 76 14 75

Passeport Jeunes

M^{me} Gardin 01 30 91 98 35

Point de repère

M. Denis Deutsch 06 19 19 83 18

Rencontres philosophiques

M. Pierre Breynaert 01 34 74 93 80

Secours catholique

Centre St-Nicaise 01 30 22 16 24

Seine en coulisse (Théâtre)

M. Badetz 01 34 92 70 26

Sous le baobab

01 06 30 99 24 90

Trait d'union (Aide aux devoirs)

M. Jean Bosson 01 34 92 92 62

TTCV (Tennis de table)

M. Michel Prono 01 30 99 06 92

VLV (Vaux Loisirs Voyages)

M^{me} Christiane Lagier 01 34 74 16 20

Vocalises (Chorale)

M^{me} Lemaitre 01 34 74 16 03

Le Père Noël à la maternelle

